

Apropos



OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2024 | 108



**De l'Europe de la paix ...
à la conquête des étoiles**



LA RÉDACTRICE EN CHEF | MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Église protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.



GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DGV), directeur en charge de l'action et de la politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraîtée depuis 2011. Présidente du Conseil d'administration du Service de santé mentale DIEDA à Molenbeek. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.



ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



JEAN-FRANÇOIS DREVET

Né à Presles (Val d'Oise). École normale supérieure, agrégation de géographie. Coopérant en Afrique sub-saharienne (Kivu, Côte d'Ivoire), puis au Moyen-Orient. Chargé des fonds structurels européens à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale), puis fonctionnaire à la DG REGIO à partir de 1989 (programme de prospective Europe 2000, puis préparation au grand élargissement de 2004). Pensionné depuis 2005, travaille comme expert indépendant sur les problèmes de voisinage. Depuis 2007, tient une chronique européenne dans la revue Futuribles ; a publié plusieurs livres sur des thèmes européens (politique régionale, élargissement de 2004, problème de Chypre).



PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Énergie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017 et responsable de l'action sociale depuis 2005.



RENAUD DENUIT

Né à Bruxelles en 1950, marié, trois fils. Écrivain : une vingtaine de titres publiés relevant de divers genres littéraires. Docteur en philosophie, outre quelques masters (UCL). Journaliste politique pour la RTBF et la presse écrite (1973-1985). Administrateur à la Commission européenne (1985-2012). Conseiller communal d'Etterbeek (1988-1994). Professeur invité à l'UCL (1997-2012), à l'Université Saint-Louis Bruxelles (2012-2018) et à l'ICHEC-Brussels Management School (2010-2016). Vice-président de l'Association des Écrivains belges (2014-2016). Actuellement : éditorialiste de l'Agence Europe, professeur invité à l'Université de Lille et conférencier pour le Collège Belgique de l'Académie Royale.

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La paix, c'est quoi exactement ?

Raffaella Longoni 4

HET WOORD VAN DE VOORZITSTER

Vrede, wat betekent dat eigenlijk ?

Raffaella Longoni 5

LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

Conquérir les étoiles

Monique Théâtre 5

VIE DE LA SECTION

Le CA en vacances

Félix Geradon 6

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members!

8

Welkom aan onze nieuwe leden!

8

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique

8

Une journée à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth | 13 septembre 2024

9

Le Cercle des marcheurs du jeudi

C. Pierre/J.Y. Ledune 10

Les Clubs de la bière et du vin / The Beer and Wine Clubs

Alan Hick 10

European Club  Club européen

Alan Hick 10

APROPOS

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropos en version papier?

11

Would you like to continue receiving the paper version of Apropos ?

11

Appel à contributions/Uw bijdragen graag/Aufruf zu Beiträgen/Call for contributions

11

EUROPE

Le programme de la présidente von der Leyen

Jean-Guy Giraud 12

L'Europe selon Macron

Daniel Guggenbühl 13

The future of European competitiveness: Mario Draghi's recipes

Robert Cox 14

La Russie : encerclée, isolée ?

Daniel Guggenbühl 16

Global South & defensive North

Robert Cox 18

L'Union européenne en haut du podium des JO

Monique Théâtre 20

Chypre entre deux feux

Jean-François Drevet 22

LES ANCIENS PUBLIENT

Varsovie 1944 - Journal d'un insurgé

Julien Rencki 25

La saga familiale Burghardt

Daniel Guggenbühl 26

LU POUR VOUS

Griff nach den Sternen - Christoph Driessen

Jürgen Erdmenger 28

INSTITUTIONS

Bye Bye, rue de Genève. La fin d'une époque : la Commission quitte Èvère

Claire Joawn 30

La genèse de la représentation extérieure

Jacques Lecomte 32

Vous faciliter la vie avec l'application MyPMO

Miriam Tessens 34

L'ABC de l'Assurance Maladie des Institutions européennes

Michèle Thozet 34

Le Collège des Commissaires célèbre sa 2.500ème réunion

József Barna 35

SOCIÉTÉ

Vous avez dit une pension ADÉQUATE ?

Gabrielle Clotuche 36

Quatre Belges sur dix toujours à risque d'exclusion numérique

Cathy Verbyst 38

Le rêve cornucopien ou l'heure du choix

Nathalie Vercrucy 40

CULTURE

Visités pour vous : Le fort de Breendonk et la caserne Dossin

Jean-François Drevet 42

Folon, un artiste qui a contribué à promouvoir l'Europe

József Barna 44

Acheter le pass musées... | De museumpas kopen...

47

PORTRAIT

Hans Torrekens, un guide touristique passionné

Monique Théâtre 46

TRIBUNE LIBRE

C'est horrible

Ambroise Perrin 48

Il y a 80 ans, la Bataille des Ardennes...

Georgette Verheggen 49

POÉSIE

Begegnung / An Wien, Stadt der Musik

Brigitte Pretzenbacher 50

Lisières

Jean Jauniaux 50

IN MEMORIAM

Jean-Claude Eeckhout (1937 - 2024)

Paolo Ponzano 51

André Dubois (1930-2024)

Jean Dubois 51

NOUS ONT QUITTÉS

52



12



16



20

28



36



44

La paix, *c'est quoi exactement ?*

Plusieurs articles de ce numéro parlent de la guerre, dans différents contextes humains et historiques. Instinctivement, je me pose la question : « Et la paix, c'est quoi exactement ? »

Selon le « Littré », la définition est simple - voire simpliste - et archaïque : « Rapports réguliers, calmes, sans violence, d'un État, d'une Nation avec un autre État, une autre Nation. » La définition de guerre est, elle, plus simpliste et plus archaïque encore : « La voie des armes employées de peuple à peuple, de prince à prince pour vider un différend ». Nul ne sait ce que signifie exactement « Faire la paix » et, surtout, rares sont ceux qui osent clarifier ce concept avant d'ouvrir un débat en la matière. Car les postulats de base pour obtenir la paix sont nombreux et ne font jamais l'unanimité. La paix est un bien inestimable, à la durée de vie incon nue. Mais quelles sont les conditions qu'il serait juste d'accepter pour l'obtenir et la pérenniser ?

À ce stade le débat s'enflamme immédiatement. Faut-il accepter une reddition sans conditions à l'ennemi ? Une négociation

sous la menace, ou plus précisément le recours à la force de dissuasion serait-elle la meilleure garantie de la paix ? Les Romains qui affirmaient « Si tu veux la paix, prépare la guerre » avaient-ils raison ? Ou encore faut-il toujours confier à la diplomatie la recherche d'un compromis, honorable si possible ? Montesquieu disait : « La paix ne peut pas s'acheter, parce que celui qui l'a vendue n'en est que plus en état de la faire acheter encore ». Mais on ne peut pas parler de paix sans penser à Jean Monnet qui disait : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ». Nous l'avons construite et consolidée notre paix depuis presque 80 ans, malgré nos différences et nos.... différends. Ne banalisons jamais le chemin parcouru pour atteindre cet extraordinaire acquis.

Enfin, je pense au Prix Nobel de la Paix 2024 décerné à l'organisation japonaise « Nihon Hidankyo » qui regroupe des survivants d'Hiroshima et Nagasaki et milite pour la disparition de l'arme nucléaire. Les larmes



© AIACE.BE

d'émotion du lauréat expriment la puissance du message de ce Prix Nobel, mais quelles chances a-t-il de passer vraiment ? Sommes-nous condamnés à ne prendre aucune leçon de l'Histoire si ce n'est sur des ruines, des cadavres et des cendres ?

Hélas, je n'ai que des questions et la seule réponse que je puisse y apporter n'en est pas une. Elle est l'œuvre du Prix Nobel de littérature 2016, Bob Dylan - chanteur et pacifiste - et remonte à 1963 lorsque nous, jeunes ou adolescents, nous écoutions sa chanson phare : « The answer my friend is blowin' in the wind ».

Raffaella Longoni

Éditeur responsable

Raffaella Longoni

Rédactrice en chef

Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche
Robert Cox
Renaud Denuit
Jean-François Drevet
Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Design, Impression et expédition

OIB - Commission européenne

Designer graphique

Frédérique Guiot

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410

Les textes n'engagent que leurs auteurs
et non l'AIACE ni la Commission européenne

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles

Tél : +32(0)2 295 38 42

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

IBAN : BE68 2100 3777 0034

BIC : GEBABEBB

N° d'entreprise : 0450733759

Vrede, *wat betekent dat eigenlijk?*

Verschillende artikelen in dit nummer gewagen van Oorlog, evenwel zonder daarbij de verschillende menselijke en historische contexten te bieden. Instinctief vraag ik mij dan af wat Vrede eigenlijk is.

Volgens het Franse woordenboek 'Littre' is de definitie simpel, ja simplistisch - en archaïsch: «Geregelde, kalme betrekkingen, zonder geweld, van een Staat of Natie met een andere Staat of Natie». De definitie van Oorlog is zo mogelijk nog simplistischer en archaïscher: «Het inzetten van wapens van volk tegen volk, of van vorst tegen vorst, om een geschil te beslechten». Niemand weet wat precies «Vrede bewerkstelligen» betekent, en nog schaarser zijn degenen die dit begrip wagen te verduidelijken alvorens erover in discussie te treden. Want de grondvoorwaarden voor het verkrijgen van vrede zijn talrijk en leveren nooit ieders instemming op. «Vrede» is een niet genoeg op waarde te schatten goed, van ongekende duur. Maar aan welke voorwaarden zou dan mogen worden voldaan om vrede te verkrijgen en te bestendigen?

En dan gaat de discussie terstond fel worden. Mag een onvoorwaardelijke overgave aan de vijand worden aanvaard? En zouden onderhandelingen onder bedreiging, beter gezegd door ontrading, een grotere waarborg voor vrede geven? Hadden de Romeinen met het «Si vis pacem, para bellum» gelijk, dat men zich altijd op een oorlog moet voorbereiden? Of dient men immer de diplomatie te laten zoeken naar een zo mogelijk eerzame schikking? Montesquieu stelde al «dat vrede niet gekocht kan worden omdat degene die deze verkocht heeft, niet meer in staat is deze

nogmaals te laten kopen». Men kan echter niet spreken van vrede zonder te denken aan Jean Monnet die zei «dat wereldvrede niet bewaard kan worden zonder innovatieve inspanningen evenredig aan de bedreigingen. Europa komt niet plots tot stand, en evenmin in een gesamtconstruct: Europa groeit door concrete stappen te zetten, met feitelijke solidariteit als eerste». Onze huidige vrede hebben wij gedurende bijna tachtig jaar, ondanks onze verschillen en onze ... geschillen opgebouwd. Over de weg die wij doorlopen hebben om dit buitengewone resultaat te behalen mogen wij geenszins minnetjes doen.

Goed, ik releveer nu de Nobelprijs voor de Vrede van 2024 welke is toegekend aan de Japanse organisatie «Nihon Hidankyo» die de overlevenden van Hiroshima en Nagasaki groepeerd en die zich inzet voor de uitbanning van alle kernwapens. De warme tranen van de laureaat getuigen wel van de kracht van de boodschap die deze Nobelprijs uitdraagt, maar zou deze boodschap daadwerkelijk gehoor vinden? Zijn wij ertoe gedoemd geen enkele les uit het verleden te kunnen trekken, misschien niet eens door pijnhopen, door lijken en smeulende as?

Daar heb ik jammer genoeg alleen maar vragen bij, en niets op te zeggen behalve dan een regel uit een van de bekendste liedjes van de Nobelprijswinnaar voor literatuur van 2016, Bob Dylan, zanger en pacifist, uit het jaar 1963 toen wij als opgroeiende jeugd luisterden naar zijn «The answer my friend is blowin' in the wind...»

Raffaella Longoni
(Traduction : Jaap Geenen)

Conquérir les étoiles

La libération de l'Europe par les forces alliées il y a 80 ans, qui a mis fin à des années d'horreur et de désespoir, reste une pierre angulaire de notre mémoire collective. Elle nous rappelle non seulement les sacrifices consentis pour restaurer la liberté, mais aussi les leçons à tirer pour construire un avenir de paix durable. Cette libération a symbolisé la victoire des valeurs démocratiques sur les régimes totalitaires. Elle a forgé des alliances qui ont non seulement redessiné les frontières, mais ont aussi permis de poser les fondements de l'Union européenne, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les conséquences de cette libération résonnent encore à l'heure actuelle et il est de notre devoir de garantir que les sacrifices du passé ne soient pas oubliés.

La paix, longtemps perçue comme acquise, est aujourd'hui menacée par des conflits partout dans le monde, des tensions géopolitiques croissantes et des défis transnationaux comme le terrorisme et le changement climatique. La commémoration de 2024 doit servir de rappel que la paix ne peut être maintenue par la seule mémoire ni par la résilience. Elle doit être construite à chaque instant. Pour ce faire, elle appelle à un renforcement sans faille de l'engagement collectif des nations pour résoudre les crises actuelles.

L'Union européenne est à la croisée des chemins. Confrontée à des défis internes et externes qui ébranlent son unité et sa crédibilité, elle doit redonner un sens à son projet initial. Renforcer la cohésion interne, rétablir la confiance des citoyens, affirmer une politique étrangère cohérente, innover et investir dans l'avenir, renforcer la sécurité et la défense, le chantier est colossal.

En somme, le 80ème anniversaire de la libération de l'Europe est une opportunité précieuse de réfléchir sur notre histoire et de renouveler notre engagement pour un monde pacifique et prospère. Si l'Europe veut conquérir les étoiles si joliment symbolisées sur son drapeau, cela implique qu'elle renoue avec ses valeurs fondamentales de solidarité, de démocratie et de prospérité et ait une vision claire de son avenir. Elle pourra alors non seulement surmonter ses défis actuels mais (re)devenir un phare d'espoir dans le monde.

Monique Théâtre

Le CA en vacances

par Félix Geradon
Secrétaire général de l'AIACE-BE

Depuis juillet, le CA s'est réuni deux fois, en septembre et en octobre. En raison de la journée de mobilisation nationale des travailleurs belges en soutien aux travailleurs d'Audi-Forest, la première réunion du 16 septembre s'est tenue à distance, comme à l'époque du confinement.

Même si nous ne nous étions pas réunis pendant les vacances, les différents membres du CA avaient continué à se mobiliser pour l'association et notamment à préparer



un programme chargé d'activités conviviales qui vous ont été proposées depuis la rentrée.

Nous vous proposons des voyages ...

Après la croisière autour de la Corse qui a eu lieu du 30 août au 6 septembre et a permis à une petite cinquantaine de nos membres de visiter l'Île de Beauté, avec ses paysages époustouflants, ses calanques roses et ses petits villages escarpés, nous avons prévu deux petites excursions. Alan et Monique ont mis pendant l'été la dernière main à une excursion à Bastogne, qui se prépare à célébrer le 80e anniversaire de la Bataille des Ardennes tandis qu'Eliane et Monique nous emmèneront à la côte belge suivre les pêcheurs de crevettes à cheval et admirer le génie de Delvaux et Ensor.



... des conférences, ...

Raffaella, quant à elle, avait déjà bouclé le programme des trois croisières de 2025 (les Canaries, le Douro et le Danube) et nous propose des conférences. Après l'intelligence artificielle, qui avait suscité tellement d'intérêt que Rudy Druine avait dû répéter la conférence, nous pourrions nous informer sur les dernières avancées dans le traitement de la maladie d'Alzheimer puis nous intéresser aux conséquences du Brexit avec Philippe Bertrand, ancien collègue qui a fait partie de l'équipe de négociation. Il sera particulièrement intéressant de mettre cette conférence en parallèle avec la séance du Club européen de juin, à laquelle Alan avait invité Stefaan De Rynck, un autre collaborateur de Michel Barnier, à nous parler des négociations du Brexit.



... du théâtre, ...

L'après-midi au Théâtre des Galeries organisé en début d'année avait été un succès, mais il est malheureusement impossible d'y réserver plus de places. Monique a toutefois réussi à privatiser le Théâtre de Poche pour nous pro-

poser un spectacle qui a obtenu deux Molières en 2024 : « 4211 km ». Nous espérons ainsi avoir assez de places pour accueillir tous ceux qui le souhaitent.



... de la gastronomie et de la musique, ...

C'est à nouveau Eliane et Monique qui ont organisé la journée à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth. Y venez-vous pour le cadre, pour l'excellence de la musique, pour un repas délicieux ou simplement pour retrouver des amis et anciens collègues ? C'est probablement pour goûter à tout cet éventail de plaisirs que nous avons été nombreux à nous y retrouver.

... mais aussi et surtout notre aide

Durant tout l'été, pendant que certains profitaient du soleil et du dépaysement, Nadine, assistée par El Hassan et tous les bénévoles, ont essayé de répondre à vos nombreuses demandes d'aide. Si une centaine de nos membres ont besoin d'une assistance régulière pour leurs formalités administratives et surtout pour introduire leurs demandes de remboursement de frais médicaux, vous êtes bien plus nombreux à devoir faire appel à Nadine ou à un(e) des bénévoles pour certaines demandes ponctuelles (prises en charge, autorisation préalable, ...). Il faut avouer que les changements incessants apportés aux systèmes informatiques de la Commission ont de quoi nous désorienter et il devient de plus en plus difficile de savoir

quelles procédures (informatiques et administratives) suivre pour être certain que nos frais médicaux nous seront bien remboursés ou que notre pension tiendra bien compte de l'évolution de notre situation.

Pour aider ceux d'entre vous qui ne parviennent plus à se connecter à PMO Mobile (c'est normal, il n'existe plus) ou ne retrouvent plus MyIntraComm (dont l'essentiel du contenu nous est maintenant inaccessible), Raffaella a mis sur pied la deuxième saison des Matinées de l'informatique. Cette opération demande beaucoup de préparation logistique et il est heureux que les « professeurs » bénévoles aient accepté de la poursuivre car elle s'est vraiment avérée nécessaire. La plupart des participants à la saison 1 ont été enchantés de retrouver ainsi l'accès (bien compliqué) à des applications informatiques dont nous avons pourtant tous besoin.



Hélène a revu entièrement le « Guide des familles » qui reprend toutes les informations utiles en matière de démarches administratives, y compris vis-à-vis des autorités belges. Dans le cadre de l'AIACE Internationale, Monique a quant à elle collaboré à la rédaction d'un « ABC de l'Assurance maladie » qui comporte toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin sur le RCAM.

Je m'en voudrais enfin de ne pas ajouter à la longue liste des tâches effectuées par Monique pour la préparation du numéro d'Apropos que vous avez entre les mains. Même si elle peut compter sur l'aide du Comité de rédaction, elle a probablement passé de nombreuses heures cet été pour que vous puissiez recevoir votre trimestriel favori. ■



Fonctionnement de l'association

Même pendant les vacances, nous devons assurer le fonctionnement de l'association. Ainsi, Christel a continué à gérer la trésorerie, avec l'aide de Gilbert, et elle a procédé à toutes les démarches officielles nécessaires, notamment pour la publication des comptes.

Pierre, qui représente l'AIACE au sein du Comité de gestion de l'assurance-maladie (CGAM) a continué à suivre le RCAM. Pour tous les retraités résidant en Belgique, il est regrettable que notre régime ne soit pas encore connecté au système belge MyCareNet. Grâce à ce système, nous ne serions plus obligés de rentrer des demandes de remboursement pour nos consultations médicales : elles seraient automatiquement transmises au PMO par le médecin et, quelques jours plus tard, le remboursement arriverait sur notre compte. Malheureusement, il semble que la mise en place de ce système soit retardée pour des questions de protection des données. Nos données personnelles doivent probablement être plus protégées que celles des millions de membres des mutuelles belges, qui bénéficient de ce système depuis quelques années.

Vous êtes aussi nombreux à vous interroger sur un éventuel déménagement vers une maison de repos ou une résidence. Eliane, Hélène et tout le groupe « MR/MRS » seront présents à la Journée « Portes ouvertes » qu'elles organisent en novembre pour répondre à vos questions. Pour vous aider également, nous essayons de mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires. C'est ainsi que tous les formulaires RCAM sont disponibles sur le site de l'AIACE Internationale (aussi via le site de la section Belgique).

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 - 2026

| | |
|--|---|
| Présidente | Raffaella Longoni |
| Vice-Présidentes | Nadine Wraith Christel Schilliger-Musset |
| Secrétaire Général | Félix Geradon |
| Trésorière | Christel Schilliger-Musset |
| Trésorier adjoint | Gilbert Lybaert |
| Délégué à la protection des données | Joannes Thuy |
| Membres | Pierre Blanchard Hélène Chelmis Dominique Dedeken Nicole Hankart Alan Hick Brigitte Pretzenbacher Monique Théâtre Eliane Van Tilborg |
| Associé | Christian Waeterloos |

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members! Welkom aan onze nieuwe leden!



© Adobe Stock

BEAUJEAN Michèle
BERGMANN Sandra
BRESSAU Iris Karla
CARLIER Yolande
COPPO Alessandra
COSTA ANDRADE DE FREITAS DIAS
Maria Elisabete
CURELL GOTOR Jordi
DE BRIER Daniel
DE WAEGENEER Hans
DEKEYSER Kris Gérard
DELL'OLIVO Vittoria
DERAYMAEKER Didier
DESREZ Véronique
DEWAR Marion
FABRIS Silvana
FALK Anders Tobias
FARCAS Mihaela
GALM Luise

GHINZELLI Doretta
GRUIA-ULESCU Livia
GUELI Enzo
HARGADON Malachy
HEINEL Evelyn
HUYGHE Nathalie
JIMENEZ CONTRERAS Ana
KERSTIENS Barbara
KESSLER Frank
LEFEBVRE Philippe
LIBOTTE Pierre
MALGORZATA Anna
MAUPERTON Linda Dorothy
MEIMARIDIS Stavros
MURGIA Gavino
O Christel
ORAM Anya
OST-KONSTANTINOU Evangélie
PALO Pertti

PATTERSON Kenneth
PAVKOVIC Vesna
PEREZ RODRIGUEZ Antonio
PUGH Judith
QUERALT ALCARAZ Aurea
RAMAN Anne-Marie
RINCK Waltraud
ROSSEEL Brigitte
ROUBICEK Barbara
RUYS Philippe
SCHUMM Konrad
SEGIKWIYE Evariste
SIKOW MAGNY Catharina
SIMONET Anne Marie
SLEZAKIEWICZ Irena
STIEMAN Denis
TEIXEIRA DE FREITAS DIAS
Hernani Fernando
TOMMASI Sophie
TRUEBSWASSER Petra
TULLIO Raffaella
VAN DER PLAS Petrus
VERMINCK Karin
VERNIER Gérard
VREBOS Jean
WAUTHIER Pascale
WENDELEN Janine
ZUCCHI Cristina



© AIACE BE

SECRÉTARIAT DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Julie Tomaselli assure la **permanence** au secrétariat les **mardis et vendredis** de **9h30 à 12h30**.

Le secrétariat est également joignable par **téléphone** tous les **matins** entre **9h30 et 12h30**.

Il est possible d'obtenir un **rendez-vous sur place** après en avoir précisé le sujet par **téléphone** ou par **e-mail**.

Rue Van Maerlant, 18 - 03/58
B-1049 Bruxelles • Tél. 02 295 38 42
aiace-be@ec.europa.eu



UNE JOURNÉE À LA CHAPELLE MUSICALE REINE ELISABETH | 13 SEPTEMBRE 2024



© AIAIC

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune Organiseurs



© Adhbe Stock

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le programme proposé vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une grosse dose de convivialité.

Alors ? Envie de nous rejoindre ? Une cotisation annuelle de 15 € qui, nous l'espérons ne vous freinera pas dans votre envie de prendre le grand air, vous sera demandée. N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour ! Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun.

Contact: AIACE-BE@ec.europa.eu à l'attention de Claudine

Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : AIACE-BE@ec.europa.eu en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

Alan Hick



European Club Club européen

Alan Hick

Le Club européen de l'AIACE Belgique

L'idée est toute simple : une discussion-dinatoire ensemble de temps en temps dans un restaurant ou bistro sympathique, chaque fois avec un(e) invité(e) du club afin d'échanger des idées d'actualité autour de l'Europe et nos expériences, dans un cadre informel et décontracté. Si vous voulez nous rejoindre, il suffit de manifester votre intérêt en envoyant un simple email (avec votre nom et n° d'adhésion AIACE -BE) à : monique.theatre@gmail.com

Merci et au plaisir de vous rencontrer très bientôt au sein de ce Club européen !

The European Club of AIACE Belgium

The idea is very simple: a dinner-discussion together from time to time in a friendly restaurant or bistro, each time with a guest invitee of the club in order to exchange some ideas on current European affairs and our experiences in an informal and relaxed setting. If you are interested in joining us, could you kindly send an email (with your name and AIACE-BE membership n°) expressing your interest to: monique.theatre@gmail.com

Thanks and looking forward to seeing you soon at this new European Club !

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropos en version papier?

Apropos est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE : www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ». Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

- ▶ **envoyer un e-mail à :**
aiace-be@ec.europa.eu en précisant vos nom, prénom et n° de membre
- ▶ **écrire à l'adresse :**
AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58, 1049 Bruxelles en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

Would you like to continue receiving the paper version of Apropos ?

Apropos is also available online on the AIACE-BE website : www.aiace-be.eu under « Informations ». If you no longer wish to receive the paper version, you can :

- ▶ **send an email to :**
aiace-be@ec.europa.eu stating your name, surname and member number
- ▶ **send a letter to :**
AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/53, 1049 Brussels stating your name, surname and member number.



© Adobe Stock

FR | APPEL à Contributions

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture, ...)?

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans Apropos ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE-Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 1.200 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL | Uw bijdragen graag !

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak) ?

Wilt u reageren op een artikel dat in Apropos is verschenen ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE-België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 1.200 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE | Aufruf zu Beiträgen

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden ?

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im Apropos veröffentlicht wurde ?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE-Belgien.

Ihre Beiträge sollten 1.200 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN | Call for contributions

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural ...)?

You might like to react to an article appearing in Apropos ?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE-Belgium.

Contributions must not exceed 1.200 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.

Le programme de la présidente von der Leyen



© Dati Bendo - European Union, 2024

Le 18 juillet 2024, sur proposition du Conseil européen, Ursula von der Leyen a été élue présidente de la Commission de l'UE par le Parlement à la majorité de ses 720 membres.

Avant ce vote, la candidate a prononcé un discours-programme devant l'Assemblée présentant ses principales priorités pour la durée de son mandat de cinq ans (2024-2029). Il se présente sous la forme de 22 points/paragraphes (« political guidelines ») dont l'ordre choisi doit aussi retenir l'attention. Nous reprenons ici - sous forme de courtes citations - chacun de ces points :

- 1. Competitiveness** - We need to deepen our Single Market across the board. We need less reporting, less bureaucracy, and more trust, better enforcement and faster permitting.
- 2. Green deal** - I will put forward a new Clean Industrial Deal in the first 100 days.
- 3. Energy** - Bring down energy bills. Ensure that the era of dependency on Russian fossil fuels is over.
- 4. Investment financing** - Completing our Capital Markets Union and mobilising more private financing.
- 5. Budget** - To unleash private investment, we also need public funding. I will propose a new European Competitiveness Fund.
- 6. Ukraine** - Europe will stand with Ukraine for as long as it takes.
- 7. Defence** - Now is the time to build a true European Defence Union. For example, a comprehensive aerial defence system - a European Air Shield.
- 8. Police** - I will propose to double Europol's staff and strengthen its mandate. I want Europol to become a truly operational police agency.

par Jean-Guy Giraud

Administrateur au PE puis conseiller du Président, secrétaire général de la Cour de Justice puis du Médiateur de l'UE, directeur du Bureau du PE en France. Créateur du blog « Les Amis du Traité de Lisbonne ».

- 9. External borders** - We must also do more to secure our external borders. We must strengthen Frontex.
- 10. Migration** - We need a common approach on returns (...); develop our comprehensive partnerships.
- 11. Enlargement** - Inviting countries into our Union is a moral, a historical and a political responsibility. Completing our Union is also in our core interest.
- 12. Gaza** - Europe has a responsibility in the Middle East. The bloodshed in Gaza must stop now. The two-state solution is the best way.
- 13/14. Agriculture** - I launched the Strategic Dialogue on the Future of Agriculture in Europe. I will present a plan for agriculture to address the need to adapt to climate change.
- 15/16. Social** - We need a new action plan for the implementation of the Pillar of social rights. We will develop a European Affordable Housing Plan.
- 17. Young people** - We must enable young people to make the most of Europe's freedoms.
- 18. Women rights** - There is much more to do. So let us work together to develop a Roadmap for Women's Rights.
- 19/20. Cyber defence** - We must prevent hostile foreign actors from interfering in our democratic processes. The Commission will propose a European Democracy Shield.
- 21. Rule of law** - We will protect our free media and civil society. The rule of law and the fight against corruption will be at the heart of our work.
- 22. EU Reform** - We need an ambitious reform agenda to ensure the functioning of a larger Union and to increase democratic legitimacy. I believe we need Treaty change where it can improve our Union.

L'Europe selon Macron

Deux discours à la Sorbonne

À peine élu confortablement président de la République, le 7 mai 2017, contre son adversaire d'extrême droite Marine Le Pen - Macron 66,10%, Le Pen 33,90% - Emmanuel Macron tint dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, un discours à forte connotation européenne. Il se fit l'apôtre d'une Europe souveraine, unie, démocratique et en mal d'une refondation. Face aux défis de notre temps, disait-il, nous ne pouvons pas garder les mêmes politiques, les mêmes procédures, le même budget, car « l'Europe est trop faible, trop lente, trop inefficace ». Donc une tonalité offensive qui tranchait avec la rhétorique à laquelle se livrait une grande partie de la classe politique française. « L'Europe souveraine » que Macron appelait de ses vœux devrait, pour sa défense, se doter d'une « force commune d'intervention » et d'un budget de défense commun. Elle devrait maîtriser efficacement ses frontières et devenir une puissance économique et monétaire. Des listes transnationales devraient être mises en place lors des élections pour le Parlement européen afin de rendre l'Europe plus démocratique.

Ce ne sont là que les éléments saillants d'un discours ambitieux et étoffé mais qui n'a trouvé qu'un faible écho auprès du principal partenaire de la France dans l'Union européenne, l'Allemagne de la chancelière Angela Merkel. Néanmoins, dans un nouveau discours tenu à la Sorbonne après sa réélection pour un second mandat le 24 avril 2022 - cette fois-ci avec un score plus rétréci mais indiscutable : Macron 58,55%, Le Pen 41,45% - Macron, toujours aussi offensif, a

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

d'abord reconnu que des accomplissements ont été réalisés par l'Union européenne depuis 2017. L'Europe, a-t-il dit, a gagné en souveraineté, elle a su réduire ses dépendances en matière d'énergie, de défense, de santé ou d'innovation. Mais on est loin du compte.

L'Europe est mortelle

Pour ce second discours de la Sorbonne, de quelque deux heures, Macron a choisi la date du 25 avril 2024 correspondant presque jour pour jour avec la date de sa réélection en 2022. Comme le contexte géopolitique avait considérablement changé depuis 2017, en particulier avec la guerre d'Ukraine, le nouveau discours fut principalement axé sur la défense, mais cette fois-ci avec une tonalité carrément alarmiste : l'Europe est « mortelle », cela dépend uniquement de nos choix si nous voulons la sauver. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, nous ne pouvons plus accepter que la Chine soit la base de notre production ni déléguer notre défense aux États-Unis, ou nous en remettre à la Russie pour l'approvisionnement en énergie. Nous avons besoin, dit Macron, d'une initiative européenne de défense, d'une stratégie crédible. Le terme « armée européenne » n'est pas prononcé. L'Europe puissance économique dont il parlait en 2017 doit être une puissance sachant se défendre et se faire respecter car, actuellement, elle n'est pas une priorité pour les États-Unis, malgré l'alliance atlantique. Elle doit être capable de faire face au réarmement généralisé du monde.



© Dati Bendito

Donc l'Europe doit booster son industrie de défense, réagir aux pratiques commerciales des États-Unis et de la Chine, qui subventionnent leurs industries, elle doit assurer sa cybersécurité. Un grand plan d'investissement budgétaire est nécessaire pour la défense, l'intelligence artificielle, la décarbonation. Pour la défense et le spatial, Macron va jusqu'à préconiser l'inscription de la préférence européenne dans les textes communautaires.

*Une Europe crédible,
redoutée, capable
de se défendre.*

Nous pouvons donc constater que le credo européen de Macron est toujours le même. Ce qui a changé depuis 2017, c'est l'urgence pour lui de faire évoluer l'Europe vers une véritable puissance au sens complet du terme, une Europe crédible, redoutée, capable de se défendre avec tous les moyens nécessaires.

Observons que nous n'y sommes pas encore et que, à l'intérieur de l'Europe, les forces eurosceptiques, peu prêtes à se rallier aux idées du président français, sont plus actives que jamais. ■

EUROPE

The future of European competitiveness: Mario Draghi's recipes

by Robert Cox
Member of the Editorial Committee

Never in the past has the scale of our countries appeared so small and inadequate relative to the size of the challenges.

Mario Draghi, 09/09/2024



© Adobe Stock

in a comprehensive action plan offering targets and ideas about tackling them in a dynamic presentation. It is a wake-up call.

Industrial growth - underpinning social progress

"If Europe cannot become more productive, we will be forced to choose."

Draghi plunges immediately into controversy. He wants a deliberate bid for growth backed by an industrial strategy for key sectors of digital advance, research & development (R&D) vigorously commercialised, dynamic energy policy harnessed with decarbonisation, defence, telecoms - you name it. Deliberate industrial policy and promotion - a concept deplored by neo-liberals. Leaving it all to the market and to private capital alone, will not do the job. Without it there will be not enough growth to underpin Europe's precious social progress.

Draghi attacks excessive and silly regulation which deters industrial initiative. He challenges competition policy which stifles growth of European-scale industrial champions. (Outgoing Commission competition chief Margrethe Vestager was quick to warn that an overhaul of the EU's merger rules would open a "Pandora's box". Her incoming successor, Theresa Ribera, appears closer to Draghi's way of thinking.) He challenges an approach to energy transition which failed unaccompanied by industrial policy initiatives to bolster the process. He wants a rethink of antitrust regulations.

Where will the money come from?

Draghi denies that Europe's great stock of private savings will suffice to meet Europe's

Europe's reality and ambitions are more than its inadequate competitiveness and productivity permit. In a nutshell this is what former European Central Bank chief, and Italian premier Mario Draghi told European Commission president, Ursula von der Leyen, when he at last presented his much-awaited report on Europe's competitiveness - or lack of it.

Creating a coherent European industrial strategy.

In Apropos 107 we produced a foretaste of this report in tandem with the related proposals of Enrico Letta on completion of the Single Market. These two major investigations with proposals together provide a potential road map for the incoming new European Commission and for a European Union amidst considerable turmoil and the additional challenge of a further chapter of enlargement. So, what does Draghi now add to the European policy menu? None of it, one might say, is fundamentally new - or surprising. But it draws together key issues

capital needs - even with the still stalled European Capital Markets Union initiative. Public finance must supply the lion's share of the €750-800 billion annual extra investment (some 4.5% of current EU GDP) to restore it proportionally to GDP of the 1970s. Not surprisingly, this figure immediately flabbergasted such as Germany's finance minister, Christian Lindner, who probably didn't bother to read the rest of Draghi's report. The timing of the report also splashes into the quagmire of the hard-bitten negotiation of the EU's future *Multiannual Financial Framework*.

How?

"Europe's decision-making rules have not substantially evolved as the EU has enlarged and the global environment... become more hostile and complex."

An example. The EU still unable to disburse a half of the money of the *NextGenerationEU* €800 billion temporary recovery fund to combat the consequences of Covid-19. So how can this be avoided in Draghi's scheme of things? He does claim that most improvements can be achieved without tortuous Treaty change.

Yet, not surprisingly, Draghi supports greater recourse to more majority voting in Council - the playground of "multiple veto players". He also highlights coalitions of the willing - otherwise known as enhanced cooperation. These pop up regularly in debate without getting very far. In fairness, the latter, enhanced cooperation, has two major success stories to its credit - the Eurozone and the (often embattled) Schengen un-harassed movement of citizens. Draghi has several other ideas. One is the so-called "28th regimes" of common regulatory framework in which enterprises could operate more freely anywhere in the EU. Other concerns specific "competitive pillars" in the budget for sensitive sectors,



© Aurore Martignoni - European Union, 2024

including chaotically fragmented European defence manufacture, deployment and procurement currently resulting in over half of Europe's defence needs being supplied by third countries, mainly the US.

Overhauling existing coordination tools such as the *European Semester* for economic policy and monitoring, or the *National Energy & Climate Plans* "which have so far proven to be largely bureaucratic and ineffective." Better focus would imply tighter setting of priorities (something at which the European Council fails to excel ed.) with more application of the subsidiarity principle. All of this devoted essentially to one central aim - creating a coherent European industrial strategy - if need be, with less emphasis on classical social and environmental policies, with structural policies harnessed to this ultimate aim.

"Europe's fundamental values are prosperity, equity, freedom, peace and democracy in a sustainable environment. The EU exists to ensure that Europeans can always benefit from these fundamental rights. If Europe can no longer provide them to its people - or has to trade off one against the other - it will have lost its reason for being."

It remains to be seen how much the new Commission, and the European Council and Parliament will be persuaded to buy what Mario Draghi offers. Draghi is a man in a hurry. Europe's realities dictate a long haul. ■

Draghi attacks excessive and silly regulation which deters industrial initiative.

La Russie : encerclée, isolée ?



© Adobe Stock

Le coup de poker du Kremlin avec son offensive en Ukraine s'est retourné contre lui.

Pas d'élargissement de l'OTAN à l'Est ?

La Fédération de Russie est l'héritière de l'Union soviétique, qui a été dissoute le 26 décembre 1991 après que son maître, Mikhaïl Gorbatchev, eût tenté de la sauver par sa politique de glasnost/transparence et perestroïka/restructuration. La Russie hérita aussi du siège de membre permanent de l'Union soviétique au Conseil de Sécurité des Nations unies. Le mythe de « l'encercllement » de la Russie est né lors des discussions relatives à la réunification de l'Allemagne, la défunte République démocratique allemande ayant rejoint l'OTAN comme partie intégrante de l'Allemagne réunifiée. Certains ont attribué au Secrétaire d'État américain James Baker, lors des négociations sur la réunification, une déclaration selon laquelle l'OTAN ne s'élargirait « pas d'un pouce » vers l'Est. Même si cette déclaration a été effectivement faite, ce qui reste à prouver, elle n'a abouti à aucun engagement formel et ne peut donc être invoquée. Elle revient néanmoins dans la rhétorique du Kremlin qui accuse l'Occident de « mensonge » puisque tous les pays de l'ancien Pacte de Varsovie - le

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

pendant communiste de l'OTAN - ainsi que les trois pays baltes finiront par rejoindre l'Alliance atlantique à leur demande.

En envahissant l'Ukraine le 24 février 2022 par son « opération militaire spéciale », le Kremlin disait vouloir freiner la poursuite de l'élargissement de l'OTAN en direction de l'Ukraine en préservant ce qu'il appelait l'intégrité et l'équilibre des forces internationales. Ironie de l'histoire : depuis l'invasion de l'Ukraine, et en réponse à celle-ci, l'Organisation de défense occidentale s'est étendue à la Suède et à la Finlande. La question de l'adhésion de l'Ukraine, encore taboue, même en Occident, au moment de l'écroulement de l'Union soviétique puisqu'il s'agissait de ménager les susceptibilités d'une Russie considérant l'Ukraine comme son « étranger proche », resurgira inévitablement à bref ou moyen terme. Le coup de poker du Kremlin avec son offensive en Ukraine s'est donc retourné contre lui.

La Russie « encerclée » ?

On se souvient que, toujours en décembre 1991, fut créée la « Communauté des États indépendants » (CEI) incluant neuf des quinze anciennes républiques soviétiques, y compris l'Ukraine. Celle-ci prit d'ailleurs ses distances dès 2014 avec la CEI, restée une coquille vide, et la quittera en 2018. L'offensive russe, lancée en 2022 et qui a conduit à l'annexion par la Russie de quatre régions ukrainiennes partiellement occupées, fait évidemment fi de la frontière russo-ukrainienne pourtant reconnue par un traité signé entre les deux pays en janvier 2003. Il est clair, pour l'Occident, y compris pour l'Union européenne, que l'opération russe prétendument « préventive » doit être stoppée. Le président russe n'hésite

d'ailleurs pas à malmener la vérité en accusant l'Occident d'avoir déclenché la guerre contre « la population du Donbass », comme il l'a déclaré par visioconférence devant le Sommet des BRICS¹ en août 2023.

Selon le narratif du Kremlin, la Russie se considère donc comme « encerclée », pas seulement par l'OTAN, mais aussi par toutes les bases militaires américaines et autres à travers le monde. Est-elle pour autant « isolée » dans l'affaire ukrainienne ?

Quel soutien international pour la Russie ?

Les experts se demandent comment, à l'intérieur, le pays et sa population supporteront à la longue une économie fonctionnant au service de la guerre. À l'extérieur, elle a réorienté son commerce vers l'Est, essentiellement vers la Chine et l'Inde. Elle poursuit aussi son implantation en Afrique. Mais qu'en est-il du soutien politique dont elle bénéficie dans le monde après son offensive en Ukraine ? Le meilleur baromètre permettant de mesurer ce soutien est celui qu'elle reçoit aux Nations unies, où son offensive a fait l'objet de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale.

Le Conseil de Sécurité, pour sa part, est paralysé par le veto russe. Quant à l'Assemblée générale, elle peut intervenir si le Conseil de Sécurité est dans l'impossibilité d'exercer sa responsabilité de maintien de la paix et c'est ce qu'elle a fait par ses résolutions, toutes non contraignantes. Observons-en les scrutins.



© Adobe Stock

Dès le 24 mars 2022, 141 membres ont voté en faveur d'un texte demandant le retrait des forces russes d'Ukraine, alors que cinq pays (Biélorussie, Érythrée, Corée du Nord, Syrie et Russie) ont voté contre. 35 pays se sont abstenus, parmi lesquels on relève en particulier la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud, membres des BRICS. On retrouve une configuration largement similaire à l'occasion d'une résolution du 23 février 2023. Ainsi la Chine, qui a multiplié les manifestations d'amitié avec la Russie - et profite par ailleurs des hydrocarbures russes - ne va pas jusqu'à s'associer à des dictatures telles que la Corée du Nord ou la Syrie. Elle préfère s'abstenir. Elle déploie par ailleurs de grands efforts de médiation pour trouver une issue à la guerre en Ukraine. Quant à l'Inde, le jeu d'équilibre qu'elle pratique est une constante de sa politique étrangère. Au demeurant, l'abstention est-elle synonyme de soutien ?

Comment le pays et sa population supporteront à la longue une économie fonctionnant au service de la guerre ?

Au total, il nous paraît que le soutien dont bénéficie la Russie dans le monde n'est pas spectaculaire. En Ukraine, elle n'est pas parvenue à ses fins et la guerre lui coûte cher. Conscient des faiblesses de son pays, quoi qu'il en dise, son président est d'autant plus tenté, comme il se plaît à le faire, à agiter la menace de l'arme nucléaire, dont il est cependant évident qu'elle se retournerait contre lui s'il venait à l'utiliser. ■

¹ Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud



© Adobe Stock

Global South & defensive North

by Robert Cox
Member of the Editorial Committee

The genitor of the *Global South* concept is attributed to Carl Oglesby, an American writer and activist of the *New Left* in 1969, writing in the Catholic journal *Commonweal*. It was the height of the Vietnam War, America's traumatism, Asia's emancipation. "The North's dominance over the global South" said Oglesby, was "obsolete". Two world wars had cracked the edifice of Europe's colonial authority. Oglesby in fact rode the tide. Decolonisation was in full swing. Final British, Belgian, French and Portuguese exoduses loomed. The Soviet collapse would take a little longer. The United States - traditionally hostile to European colonialism - emerged as the planet's leading power. Oglesby, however, sensed American decline - as did Trump later with his slogan of *MAGA (Make America Great Again)*. Post-colonial identification initiatives sprouted.

Emergence of an identity

The Bandung Conference of 1955 gave birth to the nonaligned movement during the Cold War. Leaders of developing countries banded together to avoid being dragged into taking sides in the frozen conflict. Host country Indonesia and India, both recently independent, were major drivers of the process. So was Yugoslavia, anxious to keep Stalin's appetite at bay. From this initiative would spring in time the *Group of 77 (G77)* developing country bloc in the United Nations. Its numbers swelled as Europe entered the final phase of colonial withdrawal. A major phase of self-assertion of the South was provided by the world energy crisis as the *Organization of Petroleum Producing Countries (OPEC)* in 1974-75 forced the *West* into the so-called *North-South Dialogue*. The West argued that its development aid efforts provided a crucial answer to international development needs. The G77 called for a "new international economic order" with



© Adobe Stock



© Thomas Good, CC BY-SA 4.0

▲ Carl Oglesby

Developments over recent years have breathed new life into the concept of a north-south divide, if not animosity. A new geopolitical concept - perhaps ideology - has gained prominence: *Global South*. Europe risks becoming a particular victim of this momentum. In part, because of our past as the main projector of colonial power. Global South has become the latest epithet of victimhood. It has gained further impulse from damage inflicted to globalisation by the Covid pandemic - the West monopolised vaccine supplies, leaving developing countries short. International tension over climate change has been stoked by the accusation that the fossil-fuel hungry *West* has dumped the burden of climate change on the South. The slow death of the World Trade Organisation (WTO) symbolises decline of rules-based commercial order. And now two further issues have come to fuel debate: the war in Ukraine, seen by Global South heralds such as South Africa and India as irrelevant; the war in Gaza seen by many as a last colonial freedom fight. An imagined threat of precedent that the West could freeze or seize others' assets as they are doing with Russia's. True, false, exaggerated or over-simplified, these narratives stick.

Global South has become the latest epithet of victimhood.

stable commodity prices as a key element. The *West* preferred free market forces.

The *North-South Dialogue* arguably made little difference to the running of the world. Among the states of the *West* neo-liberalist doctrine was taking hold - particularly in the US. America was, and is commodity and energy rich so had nothing to gain. Not so Europe which made some effort to support the *North South Dialogue*. This set of imbalances in the *West* remains intact to this day. Less identified in the *Global South* narrative is the enormous diversity of its ill-defined component parts. Daniel Guggenbühl in this number *Apropos* dissects the phenomenon of the *BRICS* group of countries - Brazil, Russia, India, China, South Africa - now expanding to embrace Egypt, Ethiopia, Iran and the United Arab Emirates (*BRICS+*). Turkey, frustrated EU membership candidate and NATO member, is reportedly toying with an application to join *BRICS*.



BRICS countries see themselves as economic super-powers while claiming still to be “developing”. This diversity was already the case during the *North-South Dialogue* years when Bhutan and Brazil sat at the same end of the table. If anything, the distortion has grown even further with China as the world’s second biggest economy and India catching up, sit together with last remaining European imperial pretender, Russia. Russia during the *North-South Dialogue* sat, together with its satellites in what was called in UN parlance “Group D”. Those Commission officials involved in the Dialogue recall that “Group D” contributed nothing to negotiations apart from low-key applause for *G77* positions. Time has rendered all of this more fluid. But Russia’s



membership of *BRICS* is a useful tool of power play, an extension of Soviet pretension to be the champion of what we once called the *Third World*. *BRICS*’s existence in fact illustrates the problem of the *Global South* idea - and how with time it will prove to be as obsolete as the colonialism spotlighted by Carl Oglesby back in 1969. The *ASEAN* group of countries, for example, seems little interested. Nor do Latin American countries such as Argentina, Chile, Mexico or Uruguay - or even Venezuela.

The North-South Dialogue arguably made little difference to the running of the world.

Europe’s choices

So, in the end does it all come down to an essentially ideological convenience for complaining about the high horse behaviour of the *West*? Many in Europe - while acknowledging that Europeans were the colonisers - pretend that not they today but the United States are the power that much of the *Global South* conveniently really resents. German weekly *Die Zeit* in July (24/07/17) came up with the following thought: „Die Europäische Union ist in einer „postatlantischen“ Epoche der einzige Garant für die Selbstbehauptung des Kontinents, und Brüssel ist - vielleicht schon in vier Monaten - die Hauptstadt des demokratischen Westens.“ (The European Union is in a ‘post-Atlantic’ epoch, the only guarantor for the self-assertion “of the continent and Brussels is - perhaps in four months’ time - already the capital of the democratic West.) ■

Well, well - tiens tiens ...

L'Union européenne en haut du podium des JO

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef



© Adobe Stock

309 médailles européennes, dont 97 en or, 95 en argent et 117 en bronze.

Une moisson exceptionnelle ! Les Jeux olympiques de Paris 2024 ont vu les délégations européennes briller aux yeux du monde entier. Le compteur de médailles européennes a en effet explosé.

Pour mettre en avant les athlètes européens et promouvoir l'unité de l'Union européenne à travers le sport, la Commission européenne a lancé dans le cadre des JO 2024 une initiative inédite : un compteur des médailles européennes. Le site internet teameurope2024.eu a ainsi recensé le décompte des médailles d'or, d'argent et de bronze décrochées au cours de ces Jeux de Paris par des athlètes originaires des 27 États membres de l'UE. Au total 309 médailles, dont 97 en or, 95 en argent et 117 en bronze leur ont été décernées. Surtout, au tableau mondial des médailles, on retrouve 4 nations de l'UE parmi le top 10, dont la France, délégation européenne la plus titrée lors de ces Jeux olympiques.

La France, les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne dans le top 10

Sans surprise, le haut du tableau des médailles de ces JO est trusté par deux nations mastodontes de l'olympisme : les États-Unis (126 médailles dont 40 en or) et la Chine (91 médailles dont 40 en or). Le Japon complète le podium devant

l'Australie. La France vient ensuite en 5^{ème} position. Avec 64 médailles, elle bat son record sur une olympiade et termine au rang de nation européenne la plus titrée lors de ces Jeux de Paris. Juste derrière, les Pays-Bas se placent en 6^{ème} position, suivis de la Grande-Bretagne et de la Corée du Sud. Deux États membres de l'UE ferment ce top 10 : l'Italie en 9^{ème} position et l'Allemagne au 10^{ème} rang.

22 des 27 pays de l'UE médaillés aux JO

Outre les performances exceptionnelles des 4 délégations nationales européennes classées dans le top 10 du tableau des médaillés, les autres nations de l'UE ont également apporté leur propre contribution au compteur des médailles européennes. Ainsi, 4 autres États membres de l'UE se classent entre la 10^{ème} et la 20^{ème} place : la Hongrie au 14^{ème} rang (19 médailles), l'Espagne en 15^{ème} position (18 médailles), la Suède à la 16^{ème} place (11 médailles) et l'Irlande au 19^{ème} rang (7 médailles). Au total, 22 des 27 États membres de l'UE ont remporté au moins une médaille. Seuls l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, le Luxembourg et Malte n'ont pas connu la joie de voir l'un de leurs athlètes monter sur le podium au cours de cette olympiade. C'est la première fois de l'histoire moderne des JO que la Finlande ne remporte aucune médaille lors d'une édition. Quant à



© Adobe Stock

Malte, c'est le seul État membre à n'avoir jamais remporté de médaille dans toute l'histoire des JO.

L'Allemagne, la France et l'Italie parmi les nations les plus médaillées de l'histoire

Historiquement, des pays de l'UE parviennent toujours à se placer parmi le top 10 des nations les plus médaillées à chaque édition des JO d'été. Sur l'ensemble des JO d'été de l'ère moderne, c'est-à-dire depuis la première édition en 1896, les États-Unis sont la nation la plus titrée, avec plus de 2.600 médailles obtenues, devant la Russie (et ex-URSS). Derrière, on retrouve plusieurs États membres de l'UE. D'après le recensement du Comité international olympique (CIO) effectué avant le début des Jeux de Paris, l'Allemagne est 3^{ème} de ce classement historique, avec 1.400 médailles, la France 5^{ème} avec 771 médailles, l'Italie est 7^{ème} (629 médailles), puis la Hongrie vient au 9^{ème} rang (514 médailles) et la Suède en 10^{ème} position (504 médailles).

Les athlètes européens paralympiques ne sont pas en reste ...

Un cru 2024 exceptionnel pour les Jeux paralympiques ! Au total, le compteur de médailles européennes, qui additionne toutes les médailles remportées par des athlètes des États membres, affiche 420 médailles : 126 en or, 125 en argent et 169 en bronze. C'est 14 de plus que lors des derniers Jeux paralympiques de Tokyo en 2021. Depuis les premiers Jeux paralympiques, en 1960 à Rome, l'édition la plus prolifique en nombre de médailles pour l'Union est celle de 1984, qui s'était déroulée à New York et Stoke Mandeville (Royaume-Uni).

Les Pays-Bas, l'Italie et la France dans le top 10

Le haut du tableau des médailles de ces Jeux paralympiques 2024 est trébuché par des nations habituées des moissons de médailles. Au sommet figure la Chine, forte de 220 médailles, qui devance de loin le Royaume-Uni (124 médailles) et les États-Unis (105 médailles). Au pied du podium, on retrouve les Pays-Bas en 4^{ème} position, première nation au classement parmi les États

membres de l'UE, avec 56 médailles. Pour rappel, dans ce tableau des médailles, les délégations sont classées selon leur nombre de médailles d'or, puis d'argent et enfin de bronze, et non selon leur nombre total de médailles. L'Italie se retrouve en 6^{ème} position, la France au 8^{ème} rang et l'Allemagne 11^{ème} au pied du top 10. Seulement deux pays sur les 27 que compte l'UE n'ont remporté aucune médaille lors de ces Jeux paralympiques : l'Estonie et Malte. Sur l'ensemble de l'histoire des Jeux paralympiques d'été depuis la première édition en 1960, les États-Unis sont la nation la plus titrée avec près de 2.300 médailles. Derrière, on retrouve plusieurs États membres de l'UE. D'après le recensement du CIO effectué avant le début des Jeux de Paris, l'Allemagne est 3^{ème} de ce classement historique, la France 6^{ème}, les Pays-Bas 8^{ème}, puis la Pologne au 9^{ème} rang et l'Espagne en 10^{ème} position.

Si l'UE ne formait qu'une seule et même délégation aux Jeux olympiques, elle ne pourrait pas envoyer autant d'athlètes pour y concourir que n'en envoient aujourd'hui les 27 États membres chacun de leur côté, à cause des quotas imposés à chaque pays. Un compteur symbolique, donc, qui n'empêche pas de reconnaître les performances des sportifs et sportives originaires des quatre coins de l'UE. ■

<https://teameurope2024.eu>

Un cru 2024 exceptionnel pour les Jeux paralympiques : 420 médailles européennes au compteur !



© Adobe Stock

Chypre entre deux feux

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction



▲ Nicosie et la cathédrale Ste-Sophie

En juillet dernier, a été commémoré dans une relative indifférence le cinquantième anniversaire de l'invasion turque de l'été 1974 et du nettoyage ethnique qui s'en est suivi. Abusivement qualifié de « **conflit gelé** », son problème est pourtant en train de s'aggraver du fait de la montée des tensions en Méditerranée orientale et des initiatives belliqueuses de la Turquie.

Une double pression migratoire

Non seulement Chypre reçoit de plus en plus de migrants illégaux en provenance de la zone occupée par la Turquie, mais un nouveau flux de « **boat people** » venu du Liban aborde les rivages méridionaux de l'île.

Il est assez facile de passer de Turquie dans la zone oc-

cupée de Chypre et de franchir à pied la ligne de cessez-le-feu (ligne verte), récemment déminée aux frais de l'UE. En conséquence, des migrants arrivés en Turquie en achetant les billets d'avion bon marché de la **Turkish airlines** (une filière dénoncée par FRONTEX) ou bénéficiant des visas étudiants largement offerts par les universités du Nord (où cette activité est devenue une industrie) se faufilent à travers la ligne verte. Les autorités chypriotes accusent la Turquie de chercher à déstabiliser la zone gouvernementale en y attirant des migrants musulmans afin de renverser son équilibre démographique. Par ailleurs, plus de 2500 migrants sont arrivés par la mer au cours du 1^{er} trimestre de 2024. Bien que l'UE aide financièrement le Liban pour empêcher ces départs, le Hezbollah exerce une pression contraire¹.

Plus de 2500 migrants sont arrivés par la mer au cours du 1^{er} trimestre de 2024.

Face à l'explosion des demandes d'asile (25000 en cours, dont 14000 de Syriens), Chypre est l'un des États membres les plus touchés en % de sa population (6%). En conséquence, les autorités refusent d'accueillir les migrants qui s'accumulent dans la zone de démarcation. Par ailleurs, déjà géographiquement mal placée pour se défendre efficacement, Chypre est de plus en plus impliquée dans les conflits du Proche-Orient. En juin 2024, Hassan Nasrallah a explicitement menacé l'île d'un tir de missiles en lui reprochant d'être impliquée dans le conflit, en aidant les Anglo-américains à protéger Israël des

¹ Le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah a appelé le 20 mai 2024 le gouvernement de Beyrouth à « *ouvrir la mer* » aux bateaux de migrants pour faire pression sur l'Europe, accusée de vouloir maintenir les réfugiés syriens dans le pays.



▲ Nicosie, rue Hermès, partie de la ligne verte

EUROPE



▲ Mirador sur la ligne verte

tirs de missiles iraniens. En effet, l'Iran n'apprécie pas le rapprochement israélo-chypriote qui s'est intensifié depuis 2010 à la suite de la diplomatie de la canonniers de la Turquie en Méditerranée orientale. À ces pressions croissantes s'ajoute l'échec persistant des tentatives de réunification de l'île.

L'échec de la réunification

Les traités de 1960 aussi bien que les nombreuses résolutions des Nations unies ont constamment exclu toute partition de l'île, mais aucune des résolutions prises pour y mettre fin n'ont été suivies d'effet. En 2004, des années de négociations stériles ont abouti au plan Annan, rejeté par les 2/3 des Chypriotes (les 3/4 des Chypriotes grecs, alors que les 2/3 des résidents du Nord ont voté en sa faveur). Les Chypriotes grecs n'ont pas refusé la réunification, mais un plan jugé déséquilibré (trop favorable au Nord et à la Turquie) et impraticable (la « *virgin birth* » d'une « *République unie de Chypre* » avec des dispositions encore plus paralysantes que « *l'unworkable* » Constitution de 1960).

L'échec de la réunification tient aussi aux défauts de la méthode suivie par les diplomates onusiens : en théorie, une telle négociation aurait dû définir les conditions de rétablissement du droit international dans l'île : la fin de l'occupation et une nouvelle constitution d'une République fédérale, bicommunautaire et bizonale. Mais face à l'intransigence turque, les diplomates on-

siens ont exercé trop de pressions sur les Chypriotes grecs pour leur faire accepter des concessions devenues trop proches de la reconnaissance du fait accompli.

Ce maintien du statu quo convient au gouvernement britannique, qui détient en toute souveraineté deux bases qui permettent à ses forces armées de bénéficier des avantages géopolitiques de l'île. Ayant longtemps redouté que le départ des troupes turques ne soit suivi d'une demande d'évacuation des bases, il estime que la division de l'île assure leur maintien : *«the benefits we derive from the SBAs are of major significance and virtually irreplaceable... They are an essential contribution to the Anglo-American relationship... Our interests are best served by continuing movement towards a solution - without the early prospect of arrival.»*

Réalité de la « République turque de Chypre du nord » (RTCN)

Le territoire envahi par la Turquie en 1974 s'est autoproclamé indépendant en 1983, ce qui n'a été reconnu par aucun État, à l'exception de la Turquie. Construction artificielle, il est le produit du souci d'identité des Chypriotes turcs, mais surtout une contribution aux ambitions régionales d'Ankara. Il est considéré par la Cour des Droits de l'homme de Strasbourg comme *a subordinate local administration of Turkey*.

Il a bénéficié du regroupement de tous les Chypriotes turcs : ceux qui vivaient déjà au nord avant 1974 (environ 71000h) et ceux qui ont été transférés des autres parties de l'île (44000h). Pour atteindre cet objectif, l'armée turque a expulsé 158000 Chypriotes grecs et favorisé une immigration d'origine anatolienne. Un mouvement inverse affecte les Chypriotes turcs qui



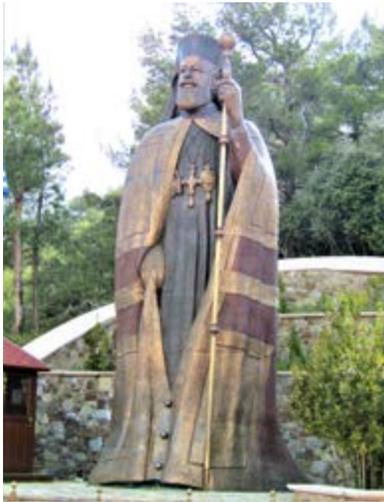
© Adobe Stock



© AIACEBE



© AIACEBE



© ANACE.BE

▲ Makarios, archevêque et président de la République (1960-1977)

émigrent vers l'Europe en profitant de leur statut de citoyens européens². Ceux qui sont restés dans l'île sont ainsi devenus une « *minorité dans la minorité* ». Ce n'est pas pour déplaire à Ankara qui poursuit depuis 1974 une politique de « *turkification* » afin de consolider définitivement sa présence.

Théoriquement indépendant, Chypre-nord est une démocratie en liberté surveillée. Ankara y favorise ses clients, mais depuis 2003 les authentiques Chypriotes

turcs et une partie des immigrants sont devenus favorables à l'entrée dans l'UE. Lors des dernières élections, Ankara a dû peser de tout son poids pour maintenir ses amis au pouvoir. Ces ingérences sont d'autant plus pesantes que beaucoup de résidents du nord ne partagent pas les orientations islamistes d'Erdoğan.

Théoriquement indépendant, Chypre-nord est une démocratie en liberté surveillée.



© Adobe Stock

S'il n'était pas évident de développer une entité dépourvue de reconnaissance internationale, la « RTCN » est aussi affectée par une gestion clientéliste et incompétente de son économie. Héritant de 70% du potentiel de l'île, son « gouvernement » s'est d'abord soucié de distribuer les prébendes (*sharing of the spoils of war*). Il a ensuite multiplié les sociétés parapubliques et les emplois de complaisance. En y ajoutant « *a failed social security system and a huge financial burden on future taxpayers* », il s'est mis dans la dépendance de la Turquie qui finance un déficit évalué à 1 à 2 milliards d'€. Chypre-nord coûte cher à sa métropole, mais

elle peut compter sur l'orgueil national turc pour continuer à élarger au budget.

En 2022, Erdoğan a épousé la thèse nationaliste en exigeant la reconnaissance préalable de sa « République turque de Chypre du nord », ce qui rend sans objet les efforts de réunification des Nations unies. La Turquie espère maintenant obtenir de plusieurs pays musulmans (le Kazakhstan, le Pakistan) la reconnaissance de la « RTCN ». Avec l'affirmation de sa « *gunboat diplomacy* » en Méditerranée, le conflit chypriote est maintenant partie prenante d'une série de confrontations entre la Turquie et plusieurs de ses voisins.

L'appartenance à l'UE demeure une contribution majeure à la sécurité de l'île.

Pour l'UE, un bilan modeste

Avec Chypre, l'UE a accepté de faire une exception à son refus d'importer des conflits de voisinage. Les Chypriotes grecs ayant refusé le plan Annan, ils sont jugés responsables de la persistance de leur problème. Cependant, alors que la mise en œuvre de l'acquis communautaire dans le nord est une question essentielle, continuer à confier cette interminable affaire aux Nations unies apparaît à beaucoup comme une garantie d'inefficacité. Par ailleurs, l'incapacité à trouver une issue à un problème jugé interne à l'Union la disqualifie dans la solution d'autres conflits et l'expose au chantage turc.

Au début des années 1990, les Chypriotes grecs espéraient que l'adhésion leur apporterait le levier indispensable à la réunification. Ils ont été déçus sur ce point, ainsi que par la mise en œuvre des programmes d'austérité. Cependant, dans le contexte de la montée des tensions en Méditerranée orientale, l'appartenance à l'UE demeure une contribution majeure à la sécurité de l'île. Reste à savoir ce que pourrait faire Bruxelles en cas de menace directe sur ce qui reste de la souveraineté du gouvernement légal d'un Etat membre de l'Union. ■

² Ceux qui résidaient à Chypre avant 1974 et leurs descendants sont citoyens chypriotes et donc bénéficient de la liberté de circulation dans l'UE.

Varsovie 1944 - Journal d'un insurgé

Georges Rencki, de la résistance polonaise au combat pour l'Europe par Julien Rencki

1^{er} août 1944, Varsovie se soulève contre les nazis. Pendant deux mois, les insurgés affrontent les plus impitoyables unités SS. Les Polonais ne disposent que de quelques fusils et grenades face à l'arsenal ennemi. Staline, dont les troupes stationnent sur l'autre rive de la Vistule, laisse cyniquement les mains libres à Hitler. Avec ses camarades, Georges Rencki, 18 ans, se bat rue par rue, immeuble par immeuble durant ces longues semaines. Affamés, décimés, abandonnés des alliés anglo-saxons, les « Polonais libres » vont tenir jusqu'au début du mois d'octobre. Lorsqu'ils rendent les armes, la bataille a fait 200 000 morts, et Varsovie est détruite. Avec les derniers combattants, le jeune homme est déporté dans un camp de prisonniers de guerre en Allemagne.

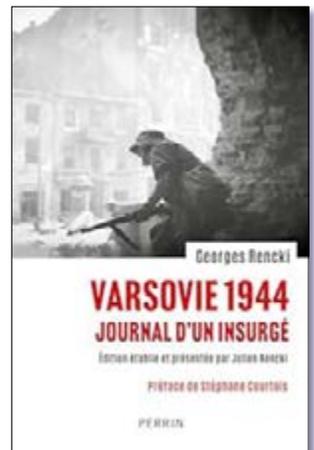
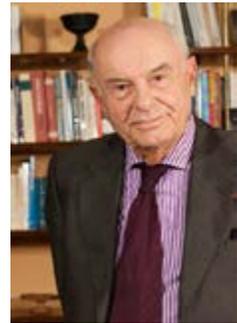
Depuis le début de la Seconde Guerre mondiale, il a été le témoin du sort impitoyable réservé à sa patrie par les nazis d'une part, les Soviétiques d'autre part. Son père, membre de l'intelligentsia polonaise, a disparu à Katyn, victime du NKVD. Engagé dans la résistance à 14 ans, Georges Rencki prend part à des actions armées tout en contribuant à l'édition d'une revue clandestine sans pareille dans l'Europe occupée. C'est ce même homme qui, réfugié en France après la soviétisation de la Pologne en 1945, deviendra un pionnier de la construction européenne. ■

Les archives privées de Georges Rencki sont ouvertes à la consultation aux Archives historiques de l'UE. Le dépôt se compose de 162 dossiers couvrant la période de 1947 à 2010, relative au militantisme de Rencki dans les mouvements fédéralistes et à sa collaboration à la direction générale de la politique agricole et à la direction générale de la politique régionale. Les documents portent notamment sur la mise en place de la PAC avec un accent particulier sur les réactions des producteurs agricoles membres des États et de leurs organisations. La collection comprend aussi des enregistrements audio historiques et authentiques de Sicco Mansholt et de Georges Rencki lui-même, notamment des interviews concernant son engagement dans le mouvement fédéraliste (1953).

www.eui.eu

Georges Rencki, né le 4 juillet 1926 à Varsovie, est décédé le 5 mars 2017 à Neuilly-sur-Seine. Après une jeunesse mouvementée dans la Pologne occupée par les soviétiques, puis les nazis, il a rejoint très tôt le Mouvement européen (1952-58) et a fait une grande carrière européenne : directeur adjoint au Commissaire Mansholt pour la mise en place de la PAC (1958-1959), puis chef de division chargé des relations avec les organisations professionnelles agricoles de 1959 à 1968 ; chef de division de la politique de modernisation des structures agricoles (1968-1977) ; directeur chargé de la coordination des politiques nationales, des études et analyses à la DG REGIO (1977-1988) ; directeur chargé de la conception et du lancement des politiques régionales (1989-1991) ; conseiller spécial de la Commission pour la réforme de la Politique régionale et conseiller pour les questions européennes de quatre Premiers ministres polonais (1993-2001). Directeur général honoraire de la Commission. Il a été aussi très actif dans le comité qui a contribué à la rédaction des deux premiers tomes de l'Histoire de la Commission européenne.

Georges avait commencé à rédiger ses souvenirs, mais ne les a pas publiés de son vivant. À sa mort, en 2017, l'un de ses fils découvrit une série de notes éparses, certaines détaillées, d'autres succinctes, qui constituaient la base à partir de laquelle il avait entrepris de rédiger ses souvenirs. Ce sont ces notes, réunies, enrichies et mises en perspective par Julien Rencki, qui ont permis de recomposer ce journal stupéfiant, véritable témoignage pour l'histoire et rappel du sacrifice étouffé de la résistance polonaise.



Varsovie 1944 - Journal d'un insurgé

Édition établie

et présentée

par Julien Rencki

Éditions Perrin

Août 2024, 349 pages.

La saga familiale Burghardt

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

Notre ancien collègue Günter Burghardt vient de publier une version française et anglaise de son ouvrage en allemand sur la saga de sa famille et de son propre engagement pour l'Europe.

L'ensemble de l'ouvrage, enrichi de nombreuses photos, est écrit avec une minutie remarquable s'appuyant manifestement sur des archives personnelles très fournies. Les endroits évoqués - tels que des noms d'hôtels et de localités, les rencontres, leurs dates - : tout est méticuleusement répertorié.

Bien que les développements consacrés aux aïeux de Günter n'occupent qu'une place réduite dans le livre, la lecture n'en est pas moins intéressante. Ces citoyens du Palatinat avaient émigré en Galicie orientale en 1784 dans la région de Lemberg, aujourd'hui Lviv dans l'Ukraine actuelle. À l'époque, la Galicie appartenait à l'empire des Habsbourg. Les émigrés continuèrent à cultiver leurs langue et traditions allemandes. À la suite du pacte Molotov/Ribbentrop d'août 1939, les parents durent se replier plus à l'Ouest, devinrent citoyens allemands et s'établirent début 1940 dans la ville encore allemande de Krosswitz, à l'Ouest de Varsovie, devenue Krosniewice dans la Pologne d'aujourd'hui.

L'exode n'était cependant pas terminé car, à l'approche de l'Armée rouge soviétique, ils ont dû prendre la fuite au cours du terrible hiver 44/45. L'odyssée dura six semaines avant qu'ils aient atteint un village sur les rives de la Weser, dans l'Ouest de l'Allemagne, puis la ville de Bremerhaven, où le jeune Günter fut scolarisé. L'auteur du livre nous rappelle que le « Reich » allemand, à l'issue de la guerre, perdit un quart de son territoire, les alliés oc-



© AMCE/BE

cidentaux ayant laissé faire un Staline qui a « obtenu tout ce qu'il voulait », y compris les pays baltes et la ville de Königsberg, devenue Kaliningrad qui, rappelle-t-il, « n'avait rien de russe ».

Günter obtint un doctorat à l'issue de ses études de droit à Hambourg et d'une année passée à l'université de Strasbourg. En 1968 il fit un stage à la Commission, suivi par son entrée au Service juridique. Il s'était rallié au Mouvement européen et aux Jeunes démocrates-chrétiens allemands. Par la suite il entra à la DG Relations extérieures, dont le directeur général était Roy Denman, dont il devint l'assistant. Il nous raconte que Denman avait l'habitude de « sortir une bouteille de whiskey de son armoire » à la fin de la journée de travail.

La carrière prit cependant son véritable envol lorsqu'il monta au treizième étage du Berlaymont, d'abord comme membre du cabinet du commissaire Narjes puis, pendant trois ans, comme chef de cabinet adjoint de Delors : il restera proche du président tout au long des mandats de celui-ci, de 1985 à 1995, et même après. Chez Delors, la journée commençait par la « prière matinale », c'est-à-dire le brie-



© AMCE/BE

vingt quotidien, Delors ayant déjà lu, à ce moment-là, sa revue de presse dont faisait toujours partie le journal sportif *L'Équipe*. Il fallait être à la disposition du président en permanence, sauf le dimanche de 10 heures à midi, l'heure de la messe pour Delors. En 1993, Günter fut nommé directeur général.

Au cours de toutes ces années, une grande amitié lia les couples Burghardt et Jacques et Marie Delors. Ainsi les Delors rendirent une visite aux Burghardt pendant deux semaines à Washington. Günter, en effet, avait été nommé Chef de délégation de la Commission aux États-Unis, avec rang d'ambassadeur, en 2000 et y passera les quatre dernières années de sa carrière. Son épouse Rita, dont il ne tarit pas de faire l'éloge, joua pleinement son rôle d'hôtesse lors des réceptions à la résidence de la Commission. La résidence avait un effectif de trente personnes, dont trois chauffeurs. Pendant les deux premières années de son affectation à Washington, Günter eut fort à faire avec l'ambassadeur de France, qui l'appelait « Monsieur le Délégué », - et non « Monsieur l'Ambassadeur » - et celui du Royaume Uni. Günter vécut les attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington, un « nouveau Pearl Harbour », comme on disait. Le Pentagone ne se trouvait qu'à quelque dix minutes de voiture de sa résidence. Tout au long de son mandat à New York, il sillonna les États-Unis en donnant des conférences et des interviews. Les principales causes qu'il défendait étaient celles des relations transatlantiques et de la construction européenne. Le lecteur de ce livre perçoit nettement que, pour Günter, les moments forts de sa carrière étaient sa proximité indéfectible avec Delors et son affectation à Washington. Il en éprouva fierté et satisfaction. Il eut l'occasion de rencontrer les « Grands » de ce monde, que



1985, Chaim Herzog, président d'Israël, discutant avec Jacques Delors en présence de Günter Burghardt © EC, 1985

ce soit le président Clinton ou la chancelière Merkel, pour ne citer qu'eux. À partir de 2005, année de sa retraite, il œuvra pendant quelques années comme « senior council » dans un bureau d'avocats réputé à Bruxelles et « visiting professor » au Collège d'Europe de Bruges et à la faculté de droit de l'Université de Gand. ■

Les archives privées de Günter Burghardt sont ouvertes à la consultation aux Archives historiques de l'Union européenne. Le fonds comprend des documents qui concernent ses activités professionnelles à la Commission européenne de 1970 à 2004. Il comprend également des documents relatifs aux activités universitaires et de conseiller de Günter de 2005 à 2012, ainsi que les mémoires de sa carrière professionnelle et la chronique de sa famille. Il est composé de divers types de documents, notamment des notes et rapports officiels, des documents administratifs, des discours, des coupures de presse, des articles et des publications. Il constitue une source importante pour l'étude des relations extérieures de la Commission et en particulier de ses relations transatlantiques avec les États-Unis.

www.eui.eu

Griff nach den Sternen - Christoph Driessen

von Jürgen Erdmenger
Mitglied des Redaktionskomitees

Die Geschichte der Europäischen Union



Christoph Driessen
Griff nach den Sternen
Die Geschichte der Europäischen Union
Verlag Friedrich Pustet,
Regensburg 2024
288 Seiten

Wie die EU wurde, was sie ist, das ist eine fesselnde Story!

Die Geschichte der Europäischen Union, „einmal anders erzählt“, so möchte man den Untertitel des überraschenden und faszinierenden Buches ergänzen. Es ist nicht das Buch eines Rechtsprofessors, der die Etappen der Gründungsverträge und ihrer Erweiterungen aufzählt. Es ist das Buch eines Journalisten, der auf höchst originelle Weise die Akteure und die Orte ihres Handelns in den Vordergrund rückt. Im Vorwort bekennt er, es sei seine ehrliche Überzeugung: „Wie die EU wurde, was sie ist, das ist eine fesselnde Story!“ Diese Story eines einzigartigen Experiments im Labor der Geschichte wolle er einigermaßen kompakt, verständlich und wo möglich auch noch unterhaltsam erzählen. Es ist ihm gut gelungen.

Gute Gliederung

Das Buch ist gut gegliedert. In sechs Kapiteln wird die Zeit von 1941 bis 2023 in sechs Epochen unterteilt. Jede Epoche hat ihre Haupt-Protagonisten, die in Einzelporträts dargestellt werden und/oder im Text ausführlich in Erscheinung treten. Es sind die Namen, die wir alle kennen, von Jean Monnet bis Emmanuel Macron, von Simone Veil, über Margaret Thatcher bis Angela Merkel, dazu wie Konrad Adenauer mit Charles de Gaulle oder Valéry Giscard d'Estaing mit Helmut Schmidt zusammenwirken. Es sind nur einige der vielen Persönlichkeiten als Beispiel hier genannt, die ihre Epoche geprägt haben. Viele von ihnen in einer Zeit, die wir selber miterlebt haben. Umso mehr ist es für uns ein Vergnügen, sich in die alten Zeiten zurück zu versetzen und - so kann es einem gehen - manch Neues zu erfahren, das seinerzeit für uns verborgen hinter den Kulissen geschehen ist.

Man muss nicht das ganze Buch in einem Zuge lesen. Man sucht sich die Epoche, die Akteure oder die Stichworte aus, die einen gerade interessieren. Eine Zeittafel, ein kommentiertes Lite-

raturverzeichnis sowie ein Register im Anhang helfen dabei. Oder man blättert einfach, bleibt vielleicht an einem der Fotos aus der reichhaltigen Bebilderung hängen oder lässt sich von einer der schlagkräftigen Überschriften leiten. Wie wär's mit „Professor gegen General“ oder „Eine Frau will ihr Geld zurück“. Interessant ist es auch, einen der Orte des Handelns auszuwählen, die in den sechs Kapiteln zahlreich als Titel die Unterabschnitte bezeichnen. Diese Orte sind keineswegs immer nur Brüssel, Luxemburg oder Straßburg. Washington, New York und Moskau sind auch dabei.

Der rote Faden: Die EU ein politisches Lebewesen

Wir alle wissen es aus Erfahrung: Die europäische Einigung ist ein langwieriger Arbeitsprozess, der immer wieder belebt werden muss und dessen Ende buchstäblich „in den Sternen“ steht. Die bisher entstandene EU hat in den verflochtenen Jahrzehnten ihr Eigenleben entwickelt. Der Autor des Buches nennt sie mit einem Begriff, der von Walter Hallstein stammt, ein „zoon politikon“, ein „politisches Lebewesen“. Dieses politische Lebewesen sei eine seltsame Mischung aus zwei gegenläufigen Überzeugungen geworden, nämlich die der Föderalisten und jener der Unionisten. Die einen wollten die Nationalstaaten in eine Föderation integrieren, die anderen wollten die Nationalstaaten erhalten und in einer Konföderation zur Zusammenarbeit führen. Der Autor fügt ein Zitat von Helmut Schmidt hinzu, das die Situation beschreibt: (Die EU ist), „weder ein Staatenbund noch ein Bundesstaat, sondern vielmehr etwas ganz Neues, etwas ganz Eigenartiges - und etwas zugleich immer noch Unfertiges“. Dem kann man nur zustimmen.

Die EU ein Friedensprojekt

Besonders faszinierend zu lesen ist das erste Kapitel des Buches, das den Beginn der europäischen



Einigung im Zeitraum 1941 bis 1951 beschreibt, also die Kriegs- und Nachkriegszeit bis zur Gründung der EGKS. Auf der Felseninsel Ventotene vor Neapel im Internierungslager entwerfen die von Mussolini dorthin verbannten Altiero Spinelli, Eugenio Colori und Ernesto Rossi das „Manifest von Ventotene“ über eine föderalistische Neugestaltung Europas nach dem Krieg - einschließlich Deutschlands. In Algier und London denken Jean Monnet und Charles De Gaulle über die Frage nach, was aus Deutschland nach dem Krieg werden soll und streiten über ihre unterschiedlichen Auffassungen. Konrad Adenauer unterbreitet 1946 in Köln vor der CDU seine Überlegungen zu den Vereinigten Staaten Europas unter Einschluss Deutschlands. Churchill hält in Zürich seine berühmte Rede zu eben dieser Frage. Die von Monnet erdachte und von Robert Schuman politisch durchgesetzte EGKS ist schließlich die erste konkrete Antwort auf die Frage, wie künftig Deutschland so in die europäische Völkerfamilie eingebunden sein kann, dass ein Krieg zwischen europäischen Staaten verhindert wird: Die Ruhr und Lothringen, Kohle und Stahl unter einem supranationalen Dach. So hat alles begonnen. Und so hat das „politische Lebewesen“ sich weiterentwickelt - das wiedervereinigte Deutschland eingeschlossen. Der Autor Christoph Driessen bemerkt gegen Ende seines Buches zu Recht, dass die EU 2012 hochverdient mit dem Friedensnobelpreis ausgezeichnet worden sei. ■



18/04/1951 - Signature du Traité de Paris instituant la CECA.

Conquérir les étoiles L'UE - un projet de paix

La lecture du premier chapitre du livre est particulièrement fascinante. Ce chapitre évoque le début de l'intégration européenne pendant la période 1941-1951, c'est-à-dire la période de la guerre et de l'après-guerre jusqu'à la fondation de la CECA.

1941. Internés par Mussolini sur l'île de Ventotene près de Naples, Altiero Spinelli, Eugenio Colori et Ernesto Rossi rédigent le « Manifesto de Ventotene » contenant un nouveau concept d'une Europe fédérale d'après-guerre, l'Allemagne incluse. À Alger et à Londres, Jean Monnet et Charles de Gaulle évoquent la question du devenir de l'Allemagne après la guerre. Ils confrontent leurs différentes opinions (rattacher la Ruhr à la France ou pas).

À Zurich en 1946 Churchill présente sa fameuse proposition pour la formation des États-Unis de l'Europe - incluant l'Allemagne. À Cologne, devant son parti CDU, Konrad Adenauer se prononce de la même manière.

La CECA, conçue par Jean Monnet et, en 1951, politiquement réalisée par Robert Schuman, est finalement la première réponse concrète à la question de savoir comment l'Allemagne pourrait être intégrée dans la famille des peuples européens de sorte qu'une guerre entre états européens soit exclue à l'avenir : la Ruhr et la Lorraine, le charbon et l'acier réunis sous un toit supranational commun. C'est ainsi que tout a commencé !

Et l'UE s'est développée ainsi, incluant les deux Allemagnes réunies. L'auteur Christoph Driessen remarque à juste titre, à la fin de son livre, qu'en 2012 l'UE s'est vue décerner le Prix Nobel de la Paix, amplement mérité.

Bye Bye, rue de Genève

La fin d'une époque : la Commission quitte Evere

Très bientôt, la présence de la Commission à Evere (Bruxelles) appartendra au passé. Après avoir quitté le quartier de Beaulieu il y a deux ans, la Commission a fait ses adieux à ses trois bâtiments de la rue de Genève. Retour sur 30 ans d'histoire.

par Claire Joawn

Information & Communication Officer à l'OIB
(Traduit de l'anglais)

Au début des années 1990, le gouvernement belge a prévu de rénover le Berlaymont et 3 600 fonctionnaires ont dû déménager temporairement. Entre-temps, la pression immobilière s'accroît dans le centre de Bruxelles, caractérisé par une disponibilité limitée de bureaux et des prix élevés. C'est pourquoi, en 1991, la Commission a accepté deux bâtiments du gouvernement belge à Evere, rue de Genève : G-1 (Astrid) et G-12 (Evere Green) pour y loger des collègues. La DG VIII, chargée de la politique de développement, et l'Office d'aide humanitaire de la Communauté européenne (ECHO), nouvellement créé, ont été les premiers à s'y installer, ainsi que d'autres services de la Commission, comme le courrier central. Pour les collègues de la DG VIII, le déménagement du Berlaymont à la rue de Genève a suscité des sentiments mitigés. Certains étaient heureux de quitter le « monstre du Berlaymont », avec ses bureaux froids et étroits ; ils pouvaient désormais ouvrir leurs fenêtres et profiter d'un vaste espace, faire face à moins de trafic et bénéficier de plus de places de parking.

D'autres ont regretté l'isolement géographique et la dissolution des frontières sociales. Le Courrier du Personnel, prédécesseur de Commission en direct, cite un collègue de la DG VIII qui décrit son récent déménagement :

« Même si l'on apprend vite à vivre sans le centre, la logistique du travail des fonctionnaires s'est dégradée depuis que la Commission s'est dispersée dans 60 bâtiments ». Un autre souligne dans la même publication : « Il manque beaucoup de facilités, le simple fait d'acheter un journal devient difficile ». Autres temps, autres mœurs. Pour faire face



© OIB



© OIB

au manque d'infrastructures locales, la Commission a ouvert une cafétéria dans le bâtiment G-1 et un restaurant self-service dans le bâtiment G-12, ainsi qu'une garderie après l'école.

La maison de la DGT depuis près de 20 ans

En 2006, la DGT s'est installée rue de Genève. Son ancien bâtiment JECL (Joyeuse Entrée/Cortenbergh/Loi), l'un des tout premiers dans lesquels la Commission embryonnaire s'est installée en 1958, a dû être démoli. L'arrivée de la DGT a entraîné le déménagement de ce qui s'appelait alors la DG DEV et la DG ECHO. Pour accueillir la DGT, la Commission a signé un nouveau contrat de location pour les bâtiments G-1 et G-12 de 2005 à 2023. En outre, la Commission a loué un bâtiment supplémentaire, rue de Genève 6, de 2006 à fin 2023. Pour assurer un déménagement en douceur vers la rue de Genève, la DGT a créé un groupe de travail interne. Celui-ci a étudié les besoins particuliers, tels que l'installation de salles sécurisées et de plusieurs grandes salles de vidéoconférence. La bonne tradition du passé se poursuit aujourd'hui avec l'accompagnement par l'équipe « Flex » des collègues qui déménagent.

Harro Glastra, responsable de l'information et de la communication à la DGT, se souvient du déménagement dans le bâtiment de Genève : « Je dois admettre que je n'étais pas très heureux de déménager de Schuman. Pas tant parce que j'avais un trajet plus long, mais plutôt parce que j'avais l'impression que nous étions isolés. Le côté positif, c'est que je me rendais au travail à vélo dès que je le pouvais, soit 14 km par jour, ce qui me permettait de rester en forme ! Parfois, je mettais même mes chaussures de course et je rentrais chez moi en courant ». Harro garde un bon souvenir des bâtiments : « Les bâtiments étaient spacieux, avec suffisamment d'espace, même après l'ajout de nouvelles langues - comme le bulgare, le roumain et l'irlandais en 2007, et le croate en 2013 - pour le travail, les réu-



© OIB

© EC, 2009 - Photographe : Georges Boulougouris

nions et les fêtes. Je me souviens de la fête de la Saint-Patrick à la DGT et des nombreuses fêtes d'adieu. Un autre avantage était que les bâtiments étaient proches de l'aéroport, ce qui était pratique pour partir en mission ou en vacances. La DGT a été présente rue de Genève pendant 18 ans, ce qui signifie que plus de 30 millions de pages y ont été traduites ! »

La DGT a été réinstallée dans le quartier européen, dans le SPA3 et le J-59. Cela fait partie de l'objectif de la Commission de regrouper les DG dans le quartier européen élargi et les agences exécutives dans la zone nord de Bruxelles. Harro ne peut s'empêcher d'être un peu nostalgique : « J'y ai travaillé pendant 18 ans - la plus grande partie de ma carrière ! Nous y avons vécu de nombreux moments agréables, comme lorsque j'ai amené ma petite fille pour la montrer à mes collègues, alors qu'elle n'avait que quelques semaines. Ce sont des souvenirs qui durent ».

Le départ de la Commission d'Evere a pris un peu plus de temps que prévu, et les baux des G-6 et G-12 ont été prolongés jusqu'à l'été 2024. La rue de Genève sera bientôt différente. Le G-1 sera transformé en une centaine d'appartements, le G-6 sera probablement converti pour un usage autre que des bureaux. Le G-12 accueillera 177 appartements et quelques commerces. Un nouvel avenir pour ces bâtiments qui ont contribué pendant plus de trois décennies aux succès de la Commission ... et une page qui se tourne pour les collègues de la DGT. ■

La section Belgique de l'AIACE a eu également ses bureaux durant quelques années au G-1 jusqu'en mars 2022 où elle a déménagé vers le VM-18.

La genèse de la représentation extérieure



© Jean-Louis Debaize - European Communities, 1968

▲ Edmund Wellenstein

Le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, a créé le SEAE (Service européen pour l'action extérieure), qui constitue le service diplomatique de l'Union européenne. Mais la représentation extérieure de la Commission existait déjà bien auparavant et son évolution avait connu diverses formes.

L'origine de la représentation extérieure de la Commission provient de deux développements distincts, le premier au sein de la CECA puis de la DG RELEX et le second dans le cadre de la DG Développement. Pendant de nombreuses années, ces deux réseaux se sont développés de manière indépendante. Dès 1952, la CECA, sous la présidence de Jean Monnet, accepta l'accréditation du Royaume-Uni comme première mission diplomatique. Ce fut également le premier pays avec lequel la CECA signa en septembre 1954 un « Accord d'association » où elle exprimait son désir d'établir une représentation à Londres. Ceci se réalisa en 1956, au niveau Ambassadeur, le Royaume-Uni ayant passé un « *Act to confer certain immunities and privileges*

on the representatives in the United Kingdom of the High Authority ». La Délégation s'installa à Hyde Park Royal Gardens, dans un immeuble loué à la Couronne britannique.

La première présence extérieure de la Commission s'est réalisée en 1954 par l'ouverture d'un bureau d'information à Washington. La volonté en 1960 et en 1962 de créer une mission commune aux trois Communautés échoua devant le refus des États membres. C'est le gouvernement des États-Unis qui prit l'initiative. En 1971, le Président Nixon recommanda au Congrès d'élever le niveau du Bureau qui devint la Délégation des Communautés européennes aux États-Unis. D'autres bureaux de presse et d'information se sont ensuite ouverts à Genève, New York et Montevideo. Genève s'avérera rapidement comme un point important de notre représentation extérieure avec les premiers rounds de négociation commerciale, notamment le Kennedy Round. Durant les années 1958 à 1964, la DG Développement engagea des bureaux de consultants pour la gestion de son aide aux pays associés (en fait les anciennes colonies des six États membres).

La création de l'AEC

En 1964, la Commission proposa de créer l'Association européenne de coopération, l'AEC, destinée à gérer les délégations dans les pays associés. Cette ASBL de droit belge ne dépendait pas des règles budgétaires de la Commission puisque le Fonds européen de Développement (FED) n'était pas budgétisé, ce qui

par Jacques Lecomte

Ancien chef de l'unité relations avec les délégations ACP, chef de l'unité Bureaux extérieurs et l'un des rédacteurs de l'Annexe X du statut avant d'être ambassadeur au Canada, au Mexique et à Cuba.

facilitait la gestion. A partir de 1977, l'AEC apparut dans l'organigramme de la Commission. Avec l'arrivée des Britanniques en 1973, un grand changement allait s'opérer dans la représentation extérieure de la Commission. La nouvelle DG RELEX allait être dirigée par Edmund Wellenstein. Sous son impulsion, le réseau des délégations extérieures allait connaître un essor important. Ottawa et Tokyo allaient en constituer les premiers éléments.

La Commission a agi avec détermination pour placer nos représentants dans une situation protocolaire différente de celle des ambassadeurs d'États souverains, mais également dans une situation différente de celle des représentants d'organisations internationales. L'Union européenne étant quelque chose d'hybride sur le plan juridique international, il était donc normal que la situation de ses représentants le soit aussi. Certains peuvent considérer cette question comme peu importante, mais elle était fondamentale.

L'extension du réseau de la DG Relations extérieures devait rapidement mettre en exergue que les règles administratives valables pour la Commission à Bruxelles n'étaient pas adaptées à la situation nouvelle créée par l'ouverture des nouveaux postes diplomatiques. C'est ainsi que la DG



▲ 1998, Jacques Lecomte et le Pape Jean-Paul II

Administration devait mettre en place en 1982 l'Unité des Bureaux extérieurs. Cette Unité reprenait toutes les fonctions éparpillées au sein de la DG Administration pour la gestion des délégations et des bureaux de presse et d'information dans et en dehors de la Communauté. Le nombre de délégations de la DG Relations extérieures approchait à la fin des années 80 le nombre de 31. En 1978 la Cour des Comptes devait se pencher sur la situation de l'AEC en la définissant comme un organe satellite de la Commission et suggérait qu'elle soit intégrée au sein de la Commission. La position était identique du côté du Parlement européen.

La révision du Statut et l'Annexe X

Les agents des délégations se sont organisés en groupe de pression. Ils joueront un rôle de plus en plus important jusqu'à l'approbation de



▲ 2000, Romano Prodi et la Cheffe de la Délégation du Maroc

l'Annexe X du Statut en 1987. Le Conseil demanda à la Commission d'étudier de manière approfondie les différentes mesures nécessaires pour une politique à moyen terme y inclus des modifications statutaires. Une communication de la Commission au Conseil fut approuvée en juillet 1977. Elle divisait les délégations en trois catégories, les «classiques» (DG RELEX), les Bureaux de presse et d'information et celles dans les pays ACP (DG Développement). C'était la première fois qu'un document de la Commission reprenait l'ensemble des représentations dans les pays tiers. Cette situation amena les responsables de l'administration à rechercher une révision du Statut ainsi que la préparation d'une demande de postes budgétaires pour pouvoir intégrer les agents Outre-mer. Ce devait être une opération neutre puisque le coût était identique à celui prévu au budget de l'AEC.

L'exemple de la Banque mondiale permit de trouver le système de rémunération qui paraissait le plus simple et le plus adapté à notre fonction publique. C'est sur cette base qu'est née l'Annexe X du Statut. Le projet fut soumis au Comité du Statut - qui l'approuva le 15 janvier 1986 - et à la Commission le 15 février 1986. Des réunions de concertations furent menées entre la DG Administration et les représentants du personnel extérieur. Pour la première fois étaient réunis autour de la même table des représentants de la DG Relations extérieures et Développement. Le Parlement approuva le texte en septembre 1986, le Conseil approuva la nouvelle Annexe X le 5 octobre 1987. Un an et demi pour obtenir une telle modification du Statut tenait du miracle. Le



© Etienne-Ansotte - European Union, 2012

fait que l'opération était neutre sur le plan financier aida à obtenir l'aval du Conseil. Cette décision faisait passer le nombre de fonctionnaires affectés hors Communauté de 165 à 440 ! et le personnel local à 1441 !



▲ 1985, Jacques Delors et le Chef de la Délégation de la Chine ©EC 1985

Le 1^{er} janvier 1988, le nouveau service unique entra en vigueur par la fusion de l'Unité des Bureaux extérieurs et de l'AEC. La DAD avait vu le jour. L'Annexe X, malgré quelques imperfections et changements, existe toujours et régit la vie de nombreux fonctionnaires. Le service unifié était né après 33 ans de luttes internes et externes. Le traité de Lisbonne modifia encore cette situation en créant en 2009 le SEAE. ■

Vous faciliter la vie avec l'application MyPMO

Vous utilisez déjà l'application MyPMO - le successeur de PMO Mobile - avec ses nouvelles fonctionnalités et son accessibilité améliorée ? Commission en Direct s'est entretenu avec Philippe Martineau, IT business analysis assistant au sein de l'unité Digital Solutions du PMO, pour en savoir plus sur le travail qui se cache derrière la création de cette application.



Qu'est-ce que MyPMO et pourquoi fallait-il remplacer PMO Mobile ?

MyPMO est le successeur de PMO Mobile. En tant que telle, l'application a le même objectif : faciliter tous vos échanges avec le PMO relatifs à votre santé - comme l'introduction de demandes avec pièces justificatives, la consultation des décomptes ou la conservation de vos attestations de couverture - en un seul endroit. Mais MyPMO apporte plus en termes d'accessibilité. Si PMO Mobile était déjà accessible via l'internet et adapté aux appareils mobiles, il n'avait pas été spécifiquement développé comme une application à télécharger sur les smartphones et les tablettes. Il n'était donc pas facile de l'utiliser en déplacement. Avec MyPMO, c'est désormais le cas !

Quelles sont les autres nouveautés ? Et quelles ont été les réactions jusqu'à présent ?

La principale nouveauté est que vous pouvez désormais télécharger MyPMO sur le Google Play Store et l'AppStore d'Apple et profiter d'une application conviviale spécialement développée pour les appareils mobiles. Mais nous en avons aussi profité pour réorganiser les menus et l'écran d'accueil, avec la possibilité d'avoir des services favoris. Nous avons également ajouté une nouvelle section « Mes droits », qui contient tout l'historique de vos fiches de paie et pension. Jusqu'à présent, les réactions ont été globalement positives, certaines personnes n'utilisant plus que MyPMO pour soumettre leurs demandes au RCAM. L'application facilite grandement la présentation des demandes : dès que vous avez les documents en

par Miriam Tessens
Journaliste Commission en Direct

main, il vous suffit de les prendre en photo et de les ajouter à votre demande de remboursement. D'autre part, nous avons également reçu des commentaires de personnes qui ne parviennent pas à utiliser l'application correctement. Cela nous aidera à améliorer les fonctionnalités, l'expérience utilisateur et l'assistance en ligne.

Quels ont été les défis à relever pour créer cette nouvelle application ?

L'un des principaux défis consistait à trouver la manière la plus appropriée d'intégrer dans une même application des services qui n'ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres. C'est pourquoi nous avons conçu l'application avec des couleurs différentes pour chaque domaine, afin de faciliter la distinction entre eux pour l'utilisateur. Un autre défi auquel nous sommes actuellement confrontés est la nécessité de maintenir trois versions en parallèle : Web, Android et iOS. Chaque nouvelle version doit également être validée par Google et Apple avant d'être rendue publique, ce qui rend les dates de sortie imprévisibles, un défi supplémentaire pour les équipes de communication. L'excellente collaboration que nous avons avec nos collègues de la DIGIT et de l'Office des publications (qui gère les contacts avec Apple et Google) rend tout cela plus facile à gérer au quotidien.

Qu'est-ce qui a été le plus satisfaisant dans ce projet ?

Certainement le fait de contribuer à la modernisation de l'administration. Ne plus devoir allumer un ordinateur et trouver un scanner pour envoyer des documents au PMO est une grande amélioration, surtout quand on est dans une situation médicale difficile. Le travail sur ce projet implique également une grande coordination avec les différents domaines d'activité du PMO. Le contact avec les utilisateurs finaux est également très enrichissant. J'aime particulièrement discuter avec les retraités, qui sont très enthousiastes et inspirants.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous avons beaucoup d'idées en préparation. Avant la fin de l'année, tout ce qui peut être fait dans RCAM en ligne sera également disponible dans MyPMO. Nous intégrerons également de nouvelles déclarations pour le personnel actif et retraité. Plus généralement, nous travaillerons à rendre l'application encore plus intuitive et plus accessible aux malvoyants. ■

L'ABC de l'Assurance Maladie des Institutions européennes

Vous ne vous souvenez pas du montant du remboursement de vos appareils auditifs, des cas où une autorisation préalable est nécessaire, du chemin à suivre pour demander un dépistage ? L'ABC du RCAM est fait pour vous.

Sur une idée de la présidente Dominique Deshayes, ce guide pratique, rédigé de manière claire et concise, vous permettra de voyager facilement dans le dédale de nos

procédures souvent complexes en matière d'assurance maladie.

Il est à votre disposition sur le site de l'AIACE Internationale, sous l'onglet « services », accessible sans login ni mot de passe. Il renvoie principalement aux formulaires et documents publiés sur ce site, via des hyperliens.

Destiné au départ aux conjoints, enfants et proches de nos

collègues qui ne connaissent pas ou très peu le RCAM, il pourra en fait être utile à tous les pensionnés.

Nous avons prévu de le traduire dans toutes les langues. Pour le moment il est disponible en français et en italien.

Michèle Thozet
Membre du Bureau AIACE-INT
www.aiace-europa.eu

Le Collège des Commissaires célèbre sa 2 500^{ème} réunion

66 ans d'engagement pour l'Europe

par József Barna
Journaliste Commission en Direct



© Karel van Millegem - European Communities, 1964

Depuis plus de 60 ans, une cloche discrète marque le début de chaque réunion hebdomadaire du Collège des commissaires, où sont prises des décisions cruciales sur les propositions législatives de l'UE, les initiatives politiques et les réponses aux crises. Le mercredi 11 septembre dernier, la cloche a sonné pour la 2 500^{ème} fois.

Depuis sa toute première réunion, le 16 janvier 1958, la Commission a été le témoin de la création de lois et de politiques européennes qui ont façonné la vie de millions de citoyens de l'UE, de la politique agricole commune au programme Erasmus, en passant par le marché unique, l'espace Schengen, l'introduction de l'euro ou le « Green Deal » européen. Le Collège a célébré cette étape le 11 septembre dernier lors d'un dîner organisé au Château de Val Duchesse, lieu exact où la première Commission, dirigée par le président Walter Hallstein, s'est réunie il y a 66 ans. ■



© UE 2010 - Val Duchesse (Georges Boulougouris)

Discours inaugural de Walter Hallstein lors de la réunion constitutive de la Commission de la Communauté Économique Européenne le 16 janvier 1958.

Je déclare ouverte la première réunion de la Commission de la Communauté Économique Européenne. Le Traité instituant le Marché Commun prévoit dans son article 157, al. 2 : « Les membres de la Commission exercent leurs fonctions en pleine indépendance, dans l'intérêt général de la Communauté ». Nous remplissons donc le premier devoir qui nous est assigné par le Traité en déclarant :

« Nous prenons l'engagement solennel de remplir pendant la durée de notre fonction officielle, et après cessation de celle-ci, les obligations découlant de notre fonction, notamment les devoirs d'honnêteté et de délicatesse quant à l'acceptation, après cette cessation, de certaines fonctions ou de certains avantages ».

Messieurs et chers Collègues,

En prononçant solennellement ces paroles, en notre nom à tous ainsi que l'exigent les termes du Traité, nous reconnaissons l'essentiel des obligations qui nous seront désormais communs. Nous entendons par l'« essentiel » que nos travaux servent l'Europe - l'Europe et non quelconques intérêts particuliers qu'ils soient d'ordre national, professionnel, économique ou personnel. C'est en cela que réside la difficulté de notre tâche, mais c'est aussi ce qui lui confère une insigne dignité. Nous sommes les serveurs de la grande idée

de l'Unité Européenne qui a trouvé une expression nouvelle et plus large dans notre Communauté et dans l'Euratom, à côté de la réalité vivante que représente déjà depuis des années la Communauté Charbon et Acier. Nous savons que l'évolution qui se poursuit en vue de l'unité européenne ne se termine pas là ; nos travaux serviront donc en même temps une nouvelle évolution. Parmi les Institutions de la Communauté Économique Européenne, notre Commission est parmi celles dont le caractère supra-national est le plus fortement marqué. Toutefois, son travail ne pourra porter ses fruits que grâce à une bonne collaboration avec les autres Institutions et en particulier le Conseil de Ministres et l'Assemblée parlementaire. Nous sommes fermement décidés à nous engager dans cette voie tant dans l'esprit du Traité que dans celui d'une camaraderie véritable. Nous demandons de tout cœur aux organes de l'opinion publique de suivre nos travaux avec un intérêt critique et de nous aider à insuffler aux idées nouvelles une vie solide et riche.

Messieurs, nous sommes ici réunis en Collège. En tant que Collège, nous ne pouvons réussir que si nous prenons l'engagement suivant : nos travaux doivent être exécutés en commun au sens vrai du terme. Agissons dans un esprit de bonne camaraderie et d'amitié. Entamons nos travaux avec un sens aigu de la réalité avec une ferme volonté et, dans notre cœur, la conviction que nous nous sommes assigné une grande et noble tâche.

Source : ©CVCE.EU by UNI.LU

Vous avez dit une pension ADÉQUATE ?



© Adobe Stock

Vieillir en Europe et vivre avec une pension ou l'équivalent aujourd'hui en Europe est une préoccupation de chacun ; si les États membres sont toujours compétents pour gérer et réformer les systèmes de retraite, les questions relatives à la viabilité financière et à l'adéquation de ces systèmes de retraite sont discutées et analysées au niveau européen.

Le « Semestre européen », cadre de coordination des politiques économiques, sociales, structurelles, budgétaires et de l'emploi au sein de l'UE, veille depuis 2011 à prévenir les divergences et assurer la convergence et la stabilité dans l'ensemble de l'Union et ses États membres (EM). Le lien évident des politiques sociales avec la politique économique et budgétaire explique que, malgré l'asymétrie du niveau de compétence de ces politiques, elles soient abordées simultanément au plus haut niveau politique de l'Union. Ce ne fut pas toujours le cas.

Pour le Semestre européen en juin, la Commission a soumis le *2024 Ageing*

Report préparé conjointement avec le Comité des politiques économiques et financières (EPC) et le *Pension Adequacy Report 2024* préparé conjointement avec le Comité de Protection Sociale (SPC). Ces deux rapports sont soumis tous les trois ans, les rapports 2021 l'ont donc été avant de pouvoir analyser les effets de la crise provoquée par la pandémie du COVID-19, ou encore la Guerre d'agression russe contre l'Ukraine et ceci explique que les impacts de ces crises ne soient pas oubliés dans les présents rapports.

Le premier rapport part de la situation démographique, économique et financière dans les EM et l'UE dans son ensemble et projette celles-ci (à législation constante) sous diverses hypothèses de croissance des facteurs de productivité au travail, d'emploi, de chômage ou encore d'inflation. Les projections pour les soins de santé, les soins de longue durée, l'éducation et les pensions (les systèmes nationaux) à l'horizon 2070 constituent le total des dépenses publiques relatives à ces quatre branches liées au vieillissement et soumises à l'analyse.

par **Gabrielle Clotuche**
Membre du Comité de rédaction

Le second rapport n'ignore pas la situation décrite dans le premier mais l'accent est d'abord mis sur les besoins des personnes en âge d'être pensionnées et les réponses y apportées par les systèmes nationaux de pensions de vieillesse, selon le type de ménage (couple ou isolé), le genre (homme ou femme), la qualité de vie en bonne santé ou non. L'interaction entre les pensions et les services de soins de longue durée concernant particulièrement les personnes âgées est partie de l'analyse car source de coûts conséquents qui peuvent limiter l'accès à ceux-ci.

L'asymétrie des compétences entre les deux niveaux (UE versus EM) pour les politiques sociales par rapport aux autres politiques est souvent ressentie comme une difficulté majeure pour favoriser l'investissement social indispensable pour rencontrer les besoins analysés dans ce second rapport. Il faut en effet craindre que le respect des exigences budgétaires et des critères du Pacte de stabilité domine les principes de justice sociale prônés par le *Socle européen des droits sociaux* adoptés par le Conseil européen en 2017. Ce *Socle* a pourtant été réaffirmé comme une priorité à respecter par le même Conseil européen le 7 juin dernier dans la *Déclaration de la Hulpe* sous Présidence belge.

Le vieillissement de la population européenne, dû notamment à l'augmentation de l'espérance de vie y compris aux âges élevés, s'accompagne d'une modification dans sa structure : plus de personnes âgées et moins de jeunes en raison d'un taux de fertilité en deçà du taux de remplacement et en décroissance

dans la plupart des États membres. La migration ne vient pas bouleverser cette constatation. Conséquence directe : une population en âge de travailler qui se réduit et une population âgée qui croît d'où inévitablement l'interrogation sur la capacité financière des systèmes de pensions conçus sur base des contributions des actifs à faire face aux défis et besoins croissants de la population âgée.

Outre le conflit potentiel posé par les deux approches des rapports, attachons-nous à ce concept d'*adéquation des pensions* qui distingue trois dimensions principales.

Protection contre la pauvreté, maintien du revenu après la carrière professionnelle et durée de la retraite avec bénéfice d'une pension.

Le constat varie d'un pays à l'autre en fonction des spécificités et capacité financière et économique propres au pays. Nous n'en donnons ici qu'un bref aperçu.

Le risque de pauvreté et d'exclusion sociale des personnes âgées a continué à croître depuis 2019. Un européen (H ou F) sur cinq parmi les plus de 65 ans (18.5 millions) sont concernés par ce risque et une femme âgée de 75 ans sur quatre est particulièrement touchée en 2022. Il convient de nuancer la situation par EM : le LU 11.3% et la SK 11.9% ont les meilleures situations, la BG 45.5% et l'EE 53.1% les plus mauvaises ; quatre états accusent un taux supérieur à 40% et pour les femmes de plus de 50% dans deux de ceux-ci (les trois pays baltes plus la Bulgarie). Cette situation existe depuis 2012-2014 avec une petite chute en 2021 probablement en lien avec la crise COVID-19. En 2012 le risque de pauvreté de la population 18-64 était inférieur à celui de la population âgée de plus de 65

ans, elle s'est inversée aujourd'hui. Sauf pour les plus de 75 ans dont le risque est supérieur d'un pour cent.

La différence entre les deux groupes de la population varie selon les états : une situation meilleure pour les plus de 65 ans au LU, NO, SK, EL, FR, IT, RO, ES mais l'inverse pour l'IE, MT, BG, HR, LV, LT, ES où les 18-64 ans vivent une situation difficile. Ceux-ci sont plus sévèrement touchés dans leur capacité à avoir accès à une connexion internet, changer de vêtement, avoir deux paires de chaussures de marche, avoir la possibilité d'un moment de loisir par mois, même d'avoir une rencontre par mois avec un ami ou la famille. Pour les aînés le logement, le chauffage et la nourriture et l'accès à des soins sont les points noirs difficiles à rencontrer.

Le rapport s'attache à comparer aussi le revenu relatif des 65+ au revenu des 18-64 et constate qu'en 2022 le ratio est en deçà de 90%, avec ici aussi une grande variation selon les pays. Si le LU peut s'enorgueillir d'avoir un ratio de 100% à l'opposé l'EE n'offre que 50%. Entre les deux extrêmes treize pays (ES, .. PL) révèlent une situation honorable de plus de 80% avec l'Allemagne à 80% qui sépare les mieux disant d'avec les autres à entre 70 et 60%.

Enfin la durée de vie après la retraite est de 21 ans en moyenne pour l'UE avec un groupe de pays où celle-ci est par ordre décroissant : LU 25.3, FR 23.7, MT 22.9, SI et BE 22.4, ES 22.3, AT 22.2, IT 21.5 et FI 21.3. À l'opposé la BG et les trois pays baltes où la durée de vie après la prise de retraite est seulement de 17 ans.

Certes ces chiffres obligent à rappeler qu'ils sont influencés par de nombreux



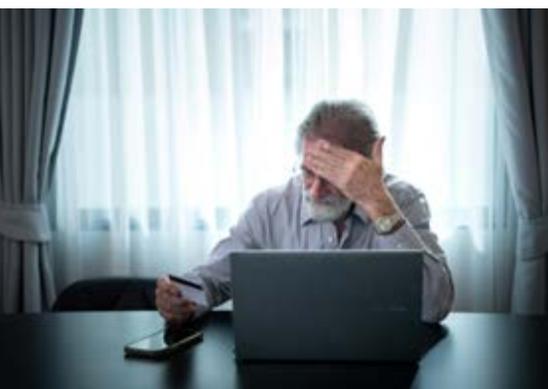
facteurs, fonction des législations nationales mais surtout la longueur et la manière dont la carrière professionnelle a pu se dérouler, interruption de celle-ci, travail à temps plein ou partiel, statut du travailleur (salarié, indépendant ou intérimaire voire précaire) mais aussi les conditions de vie en général que ces populations ont eues par le passé autant que le niveau de vie permis par le revenu de leur pension.

On le voit, l'adéquation de la pension sous cet angle de la pauvreté n'est pas garantie dans de nombreuses situations. Si durant la période 2020-2023, les États membres ont amélioré certains critères d'accès aux pensions pour les plus vulnérables, veillant ainsi à rendre les systèmes plus résilients socialement, la situation financière du pays est toujours en arrière-plan et guide les possibilités de réformes. Mais rappeler le nécessaire investissement social reste indispensable. ■

| | |
|---------------|-----------------|
| AT : Autriche | IT : Italie |
| BE : Belgique | LU : Luxembourg |
| BG : Bulgarie | LT : Lituanie |
| EE : Estonie | LV : Lettonie |
| EL : Grèce | MT : Malte |
| ES : Espagne | NO : Norvège |
| FI : Finlande | PL : Pologne |
| FR : France | RO : Roumanie |
| HR : Hongrie | SI : Slovénie |
| IE : Irlande | SK : Slovaquie |

Quatre Belges sur dix toujours à risque d'exclusion numérique

En 2023, l'accès à internet et aux outils numériques a continué de progresser, tout comme l'utilisation des services en ligne. Toutefois, 40% des Belges restent en situation de vulnérabilité numérique, en raison de faibles compétences numériques ou de non-utilisation d'internet.



© Adobe Stock

L'accélération de la numérisation de notre société n'entraîne donc pas une augmentation proportionnelle des compétences numériques. Au sein de la population, les inégalités numériques restent significatives. De nombreuses personnes, en particulier celles déjà vulnérables sur le plan social, économique et culturel, peinent encore à tirer pleinement parti de la numérisation croissante de notre société, ce qui est susceptible d'entraver l'accès aux droits sociaux (santé, éducation, emploi, logement...). En plus de continuer à promouvoir une plus grande inclusion numérique, maintenir des alternatives abordables et de qualité aux services en ligne reste essentiel. Tels sont les principaux enseignements du nouveau Baromètre de l'inclusion numérique, réalisé à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin.

Si la numérisation croissante de notre société offre de nombreuses opportunités, elle présente aussi un risque important de mise à l'écart des personnes en difficulté avec l'usage des technologies numériques, lorsqu'il s'agit d'effectuer des démarches en ligne plus complexes (professionnelles, administratives, ...). Afin de suivre l'évolution des inégalités numériques en Belgique, la Fondation Roi Baudouin publie depuis 2020 le Baromètre de l'inclusion numérique, qui entend servir de repère aux acteurs politiques, institutionnels et de terrain concernés par la problématique. Cette troisième édition se base sur de nouvelles analyses des données de l'enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication menée par Statbel en 2023.

Inégalités relatives aux compétences numériques

- En 2023, 40% des personnes âgées de 16 à 74 ans sont en situation de vulnérabilité numérique (contre 46% en 2021) : 5% n'utilisent pas internet et 35% ont de faibles compétences numériques. Malgré cette évolution positive, la proportion de Belges ayant de faibles compétences numériques reste supérieure à la moyenne européenne et, surtout, à celle de nos pays voisins. De plus, en matière de vulnérabilité numérique, l'écart entre les personnes à faibles et à hauts revenus augmente de 3 points de pourcentage.
- Le niveau de compétences acquis demeure relativement stable au fil des ans. L'évolution rapide et constante des tech-

par **Cathy Verbyst**

Responsable Communication et Relations Presse
© Fondation Roi Baudouin.

Maintenir des alternatives abordables et de qualité aux services en ligne.

nologies numériques ne s'accompagne pas d'une progression similaire des compétences en la matière. L'apprentissage demande du temps et doit, en plus, être continu.

- La sécurité en ligne est le domaine dans lequel les compétences numériques sont les plus faibles. 28% des Belges ne possèdent aucune compétence en la matière - une proportion qui grimpe à 63% pour les personnes ayant un faible niveau de diplôme. En ligne, ces personnes sont donc davantage exposées au traçage de leurs activités ainsi qu'au vol de leurs données personnelles. Un constat interpellant, à l'heure où la cybersécurité représente un enjeu sociétal majeur.
- Le degré de vulnérabilité numérique n'est pas le même pour tout le monde. Au sein de la population âgée de 16 à 74 ans, certains groupes sont particulièrement exposés :
 - 68% des personnes ayant un faible niveau de diplôme (au maximum, un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) sont vulnérables sur le plan numérique. Ces personnes sont trois fois plus nombreuses à avoir de faibles compétences numériques que les personnes ayant un haut niveau de diplôme (19%).

- Parmi les personnes ayant un faible niveau de revenus (inférieur à 1.400 €), on observe une augmentation des personnes ayant de faibles compétences numériques, mais aussi une diminution des non-utilisateurs. Ces personnes ressentent donc le besoin, voire la pression, de participer à la société numérique, sans toutefois disposer des compétences numériques suffisantes.
- 54% des demandeurs d'emploi sont vulnérables sur le plan numérique. Ils sont donc doublement pénalisés : non seulement ils sont sans emploi et ont un faible revenu, mais en plus, leurs faibles compétences numériques compliquent leur recherche d'emploi.
- 42% des familles monoparentales (parmi lesquelles les femmes sont surreprésentées) sont vulnérables sur le plan numérique, soit une augmentation par rapport à 2021.
- 58% des personnes ayant un problème de santé invalidant sont en situation de vulnérabilité numérique (contre 38% parmi les personnes sans problème de santé). Pour 14% des personnes en situation d'invalidité, cette vulnérabilité découle de leur non-utilisation d'internet, un pourcentage deux fois plus élevé que la moyenne de la population.
- 52% des jeunes ayant un faible niveau de diplôme ont de faibles compétences numériques (contre 10% des jeunes hautement qualifiés). Considérer que tous les jeunes sont des digital natives disposant de compétences numériques élevées est donc un mythe.
- 55% des personnes de plus de 55 ans ont de faibles compétences numériques.

Inégalités d'accès à internet et aux technologies numériques

- L'accès à internet et aux outils numériques continue de progresser : en 2023,

55% des personnes de plus de 55 ans ont de faibles compétences numériques.

95% des ménages disposent d'une connexion internet à domicile (contre 92% en 2021). Ce n'est par contre toujours pas le cas pour 11% de personnes ayant un faible niveau de revenus.

- La qualité de l'accès, essentielle pour réaliser des démarches en ligne, s'améliore elle aussi. De plus en plus de Belges sont en effet « multi-connectés » : ils se connectent à internet via différents appareils. Ce n'est toutefois pas le cas pour tout le monde : 25% des personnes ayant de faibles revenus ne disposent que d'un smartphone pour se connecter à internet, soit trois fois plus que les personnes ayant des revenus élevés (7%). Ces utilisateurs n'ont donc pas accès à des outils informatiques permettant, par exemple, de créer un CV, d'introduire des demandes de subsides, ou d'effectuer des démarches administratives en ligne.

Inégalités liées à l'utilisation des services numériques essentiels

- L'utilisation des services numériques continue de progresser, mais reste très inégale au sein de la population. En comparaison avec les personnes ayant des compétences numériques de base ou avancées, les personnes ayant de faibles compétences numériques ont beaucoup moins recours à l'e-commerce, l'e-administration, l'e-santé et l'e-banking.
- Ne pas accéder ou accéder de manière limitée aux services en ligne compromet l'accès aux droits sociaux et constitue une forme de discrimination. Pensons à l'impossibilité de bénéficier de tarifs réduits (en ligne) pour les contrats de télécommunication ou d'énergie, d'effectuer



© Adobe Stock

des transactions bancaires (gratuites), d'accéder à des avantages légaux tels que des subsides à la rénovation, de consulter des ordonnances médicales digitales ...

- Environ 30% des Belges, toutes catégories sociales confondues, ont déjà fait appel à l'aide d'un tiers pour effectuer une démarche essentielle en ligne. Ce constat souligne l'importance de maintenir des réseaux d'aide auxquels peuvent s'adresser les personnes en difficulté.

Investissement continu et alternatives de qualité

Malgré les efforts entrepris par les acteurs sociaux, privés et publics pour renforcer les compétences numériques et faciliter l'accès au monde digital, les défis restent nombreux. Les lentes évolutions montrent clairement que le monde numérique reste peu accessible à de nombreuses personnes, en particulier celles qui sont déjà en situation de vulnérabilité sociale, économique et culturelle. Plus que jamais, notre société doit veiller à ne laisser personne au bord du chemin et garantir à l'ensemble de la population l'accès aux services essentiels et aux droits fondamentaux qui en découlent. Parallèlement, les résultats du Baromètre démontrent clairement que des alternatives abordables et de qualité aux services numériques, telles que des contacts en face à face ou par téléphone, demeurent essentielles. ■

Le rêve cornucopien ou l'heure du choix



par **Nathalie Vercruyse**

Ingénieure de formation, diplômée en relations internationales, a travaillé à la Commission dans les domaines de la recherche et de la prospective. Pensionnée depuis 2019, membre de EU Staff 4 Climate, groupe proactif acteur de la transition écologique, au sein des institutions européennes.

Or leur extraction et le raffinage sont concentrés au sein de quelques États, dont la Chine qui occupe une place centrale sur ces deux maillons de la chaîne. Le *Règlement sur les matières premières critiques* (adopté en mai 2024 et directement applicable) aborde l'extraction, le raffinage, le recyclage de ces matières et fixe des objectifs de limitation de la dépendance à certains pays par les importations. L'objectif du nouveau cadre consiste à ce que d'ici à 2030, au moins 10% des matières premières critiques soient extraites sur le sol européen. Mais la sobriété à tous les niveaux pour réduire les dépendances à ces matières reste primordiale ...

De plus, le *Règlement sur l'industrie à zéro émissions nettes* (ou net-zero en anglais) a été aussi adopté en juin 2024. L'UE se fixe de produire d'ici 2030 au moins 40 % des produits nécessaires aux technologies net-zéro. Ont été retenus 17 secteurs, tels le solaire, l'éolien, le nucléaire, les stockages électriques, la capture, l'utilisation et le stockage du carbone. Chaque secteur fait l'objet d'objectifs et de critères spécifiques.

Pommes de discorde

L'inclusion des technologies nucléaires est restée une pomme de discorde. Seules certaines technologies pour produire de l'énergie à partir de processus nucléaires figurent dans le texte tels les petits réacteurs modulaires. Toutefois, les technologies nucléaires existantes, telles que les réacteurs à eau pressurisée de deuxième génération, sont exclues du texte.

Pourtant les faits sont têtus ... L'énergie nucléaire est largement décarbonée. Aucune technologie ne rivalise avec elle en termes de densité énergétique. Nous sommes dans un contexte d'urgence

Produire d'ici 2030 au moins 40 % des produits nécessaires aux technologies net-zéro.

Nous sommes 8 milliards d'humains et la vaste majorité d'entre nous est enchâssée dans un système de production et de consommation de produits. Le comprendre requiert un effort certain. Cette problématique a déjà été abordée dans *Apropos 103* avec un article sur le monde naturel en danger, et dans *A propos 107* avec un article sur le « carburant du système ». Cet article propose ici des pistes de réflexion face à l'échec du rêve cornucopien.

Soyons réalistes, c'est-à-dire ancrons-nous dans les faits. Quel que soit le secteur, les flux physiques sont tributaires à la fois de l'énergie, des stocks de matériaux et des chaînes logistiques. La compétition entre zones et intersectorielle sera de plus en plus âpre et il faudra planifier et établir des priorités.

Réduire les dépendances aux matières premières
Échaudée par sa dépendance au gaz acheté en Russie, l'UE tente de s'extraire de sa dépendance aux approvisionnements en métaux comme le lithium, le cobalt ou le nickel. Pour 14 des 27 substances critiques actuellement identifiées, l'UE dépend à 100 % de fournisseurs qui ne sont pas européens.

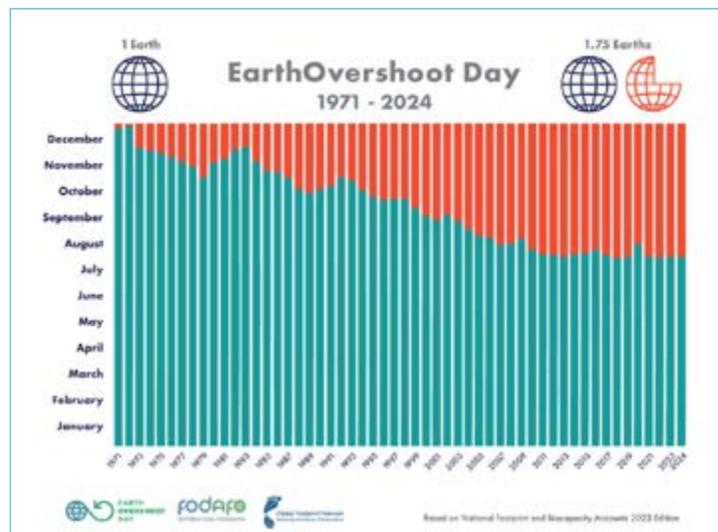
Cornucopianisme : croyance optimiste dans le caractère illimité des ressources et la faculté de l'homme à résoudre tous les problèmes.

absolue de décarbonation. Ne faudrait-il donc pas s'appuyer sur l'énergie nucléaire civile, en complément des énergies renouvelables ? Y renoncer ne fera qu'empirer le changement climatique. La maîtrise des rejets radioactifs du nucléaire civil est une question primordiale, souvent controversée. Le dialogue avec la société civile trop souvent, n'est pas à la hauteur des enjeux parce qu'il devient dogmatique au lieu de se baser sur les faits. S'inspirer de la Finlande semble la bonne approche. C'est le seul pays à construire un site de stockage définitif. Les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) sont incluses. Coûteuses et limitées aujourd'hui, elles sont pourtant loin d'atteindre les résultats attendus, et c'est également un sujet clivant. Doutes sur leur efficacité, doutes quant à leurs risques, absence de débat public... Ne seraient-elles pas un non-sens qui fait perdurer le rêve cornucopien ?

Devenir des terriens ... enfin adultes ?

Nous sommes sur une planète dont les stocks s'épuisent et nous approchons de toutes ses limites géophysiques, du moins celles compatibles avec un environnement viable. Nous sommes à l'heure du choix, il faut établir des priorités d'allocation des ressources que ce soit sur le plan de l'énergie ou des matières premières. Quand les tempêtes menacent, l'urgence est de réduire la voilure, pas de gaspiller nos ressources dans des imaginaires incompatibles avec la physique et nos limites planétaires. Le message de modération est difficilement entendable par des enfants trop gâtés... Mais n'est-il pas plus urgent de se comporter en terriens adultes ?

La crise énergétique, révélée par la guerre Russie-Ukraine mais en gestation depuis des décennies, aura eu au moins un mérite. Elle a permis de mettre en lumière, au moins en partie, les postures, imprécations et stratégies irréalistes qui depuis deux décennies rendent la transition énergétique impossible et surtout inefficace. Les prophètes de l'apocalypse imminente et les adorateurs de la technologie ne sont plus crédibles. Nous avons besoin, par secteur, d'analyse systémique, de planification basée notamment sur la physique, la géophysique, la géopolitique et la sociologie. Et cela commence



par la formation et le développement des nouvelles compétences requises qui permettront la mise en œuvre effective de stratégies efficaces, acceptées par les citoyens. Ainsi, la généralisation de la formation aux enjeux climat-énergie et leur traduction dans tous les secteurs d'activité sont indispensables, tant au niveau des formations initiales qu'en formation continue. Mais la prise de conscience générale tarde encore.

Vers des indicateurs de bien-être ?

Si les critères qui président à la transition sont uniquement les critères de marché, nous sommes collectivement voués à l'échec. Les algorithmes des marchés financiers ne considèrent absolument pas l'investissement dans des écoles ou des hôpitaux. On risque donc une détérioration progressive des services publics et des conflits d'appropriation ou de fourniture des ressources. La Finlande, l'Écosse, le Pays de Galles, l'Islande et la Nouvelle-Zélande évaluent leurs performances à l'aune de la croissance économique mais aussi du bien-être. Ainsi, la Finlande a intégré dès 2019 des indicateurs du bien-être dans l'orientation et l'évaluation de ses politiques publiques. Pour la cinquième année consécutive, le World Happiness Report sacre la Finlande, « pays le plus heureux au monde ». Ce rapport place la Finlande, le Danemark et l'Islande en pole position. Les pays avec les PNB les plus élevés au monde arrivent loin derrière ! Il faut d'urgence nous questionner : est-ce l'abondance de biens qui nous comble vraiment ? ■

Le World Happiness Report sacre la Finlande, « pays le plus heureux au monde ».

Visités pour vous :

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction

Le fort de Breendonk et la caserne Dossin

Autour de Malines, le fort de Breendonk et le musée de la caserne Dossin témoignent des épreuves subies par la Belgique et l'Europe toute entière, compte tenu de l'origine très variée des victimes qui y ont transité pendant la Deuxième guerre mondiale.

Le fort de Breendonk

Breendonk est une forteresse construite en 1908 dans le cercle de fortifications autour d'Anvers et pour tenir la ligne de défense Anvers-Namur. À la différence de Dinant, elle ne bénéficie pas d'une position géographique très favorable. Dans la plaine flamande, elle est seulement insularisée par un canal, mais s'est distinguée par sa défense héroïque lors de la retraite de l'armée belge en octobre 1914. Ensuite, elle a servi de prison de 1940 à 1944 pour des détenus politiques de diverses origines et c'est pour cela qu'elle est un musée depuis 1947.

On savait qu'on était là « pour parler ».

Restée dans l'état où elle était à la Libération, avec ses barbelés et les deux guérites aux couleurs allemandes à l'entrée, ses locaux sont

sinistres et très inconfortables, notamment en hiver. Un audioguide fait une description précise des conditions carcérales très dures et des atrocités : 187 exécutions sans compter les décès occasionnés par les mauvais traitements, « ce qui fait de Breendonk le plus dur des camps, c'est la terreur judiciaire systématiquement entretenue. On savait qu'on était là « pour parler » et que la discipline du camp devait « nous faire parler »¹ ».



© ADOBE STOCK

▲ Poste d'observation Breendonk



© AIACE.BE

La caserne Dossin

Tout différent est le musée Dossin, une ancienne caserne dotée d'une desserte ferroviaire, où les nazis regroupaient les détenus en partance pour Auschwitz. En 2012, le musée a été réinstallé dans un bâtiment neuf, qui préserve le souvenir des 25628 déportés raciaux, avec à l'entrée un wagon de marchandises, dans le bâtiment quelques tenues de déportés et un grand mur de photos des victimes. Il présente une description très complète des persécutions antijuives à l'usage des scolaires et des conditions de la déportation.

¹ C. Pahaut et F. Maerten (Démocratie ou Barbarie), Le Fort de Breendonk, le camp de la terreur nazie en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale, dossier pédagogique, p. 22.



© ANACE.BE



© ANACE.BE

Le musée apporte un soin extrême à la conservation de la mémoire des déportés: il a archivé leurs dossiers individuels, expose les photos dont il dispose et fait encore appel aux familles pour compléter son information. Des statistiques détaillées sont présentées sur les 26 convois partis de Dossin de 1942 à 1944.

Je me suis intéressé au dernier: 563 déportés, 209 gazés à l'arrivée, 354 internés, dont 187 survivants. J'ai ainsi pu retracer le sort tragique de l'une des victimes, Rachel Hinsbourg, qui a eu la malchance de partir quelques semaines avant la libération de Liège où elle résidait. Née en novembre 1888 en Biélorussie, naturalisée en 1927, elle est arrêtée le 5 juillet 1944 par la Gestapo au domicile conjugal. Après quelques semaines au fort de Liège, elle est transférée à la caserne Dossin le 26 juillet, puis déportée le 31 juillet. À son arrivée le 2 août, elle est immédiatement envoyée à la chambre à gaz en raison de son âge (55 ans).



© ANACE.BE

▲ Wagon de marchandises utilisé pour transporter les déportés de Dossin à Auschwitz

Encore a-t-il fallu le prouver: en 1948, quand son époux, ancien combattant 1914-1918, officier-interprète dans le corps belge des auto-cannons-mitrailleuses (dont les aventures en Russie ont été souvent contées), qui avait échappé à l'arrestation en raison d'une hospitalisation providentielle à la suite d'une crise d'appendicite, a voulu se remarier, il lui a été demandé de faire la preuve de son veuvage. Auschwitz n'enregistrant pas les déportés immédiatement mis à mort, il a dû produire des témoignages en justice. Comme c'était le dernier convoi, il y avait encore des survivants qui ont confirmé le décès, n'en déplaise à ceux qui affirment «qu'à Auschwitz, on n'a gazé que des poux»². ■

Le Musée Dossin, ancienne caserne de détenus en partance pour Auschwitz.

² Darquier de Pellepoix, ex-commissaire aux Questions juives du gouvernement de Vichy dans une interview à l'Express du 28-10/4-11 1978.

Le fort de Breendonk est l'un des camps nazis les mieux conservés en Europe. Un long parcours permet au visiteur de découvrir le quotidien des prisonniers et de leurs gardiens allemands et flamands. Le tracé de la visite passe par divers lieux hautement symboliques. La visite dure environ 2 heures.

Ouvert tous les jours de 9h30 à 17h30 (dernière entrée à 15h30)

La caserne Dossin est constituée d'un mémorial, d'un musée et d'un centre de recherche sur la Shoah et les droits humains. Elle propose des expositions temporaires et une exposition permanente. Celle-ci est consacrée à la persécution des Juifs, des Roms et des Sinti en Belgique et dans le nord de la France durant la Seconde guerre mondiale.

Ouverte tous les jours - sauf le mercredi - de 9h30 à 17h

Les deux sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux mal-voyants et aux mal-entendants.

Folon, un artiste qui a contribué à promouvoir l'Europe

par József Barna

Journaliste Commission en Direct (Traduit de l'anglais)

Considéré comme un artiste reconnu, on sait moins que Jean-Michel Folon fut aussi un partisan engagé du projet européen.

de dessins à d'importants magazines new-yorkais, qu'il a percé. Son style unique est rapidement reconnu et ses œuvres apparaissent bientôt sur les pages et les couvertures de publications telles que Esquire, The New Yorker, Fortune et Time. Son succès aux États-Unis lui ouvre la voie de la reconnaissance en Europe, où il est connu non seulement pour ses dessins, mais aussi pour ses affiches distinctives - plus de 600 au cours de sa vie.

Un artiste polyvalent

Jusqu'au milieu des années 1960, il travaille presque exclusivement à l'encre de Chine sur papier blanc. Influencé par sa première femme, l'artiste française Colette Portal, il commence à expérimenter les encres de couleur et la sérigraphie. En 1968, ils quittent Paris pour s'installer dans une vieille ferme avec une vue imprenable à Burcy, en Normandie, ce qui l'incite à se mettre également à l'aquarelle. Dans les années 1970, Folon est devenu un artiste de renommée mondiale, représentant la Belgique à deux biennales d'art contemporain. Tout en continuant à travailler pour la presse, son succès lui vaut de nouvelles commandes et des expositions personnelles à travers l'Europe, les États-Unis et le Japon. Il réalise notamment une fresque monumentale de 165 m² en 1975 pour la nouvelle station de métro Montgomery à Bruxelles, et ses illustrations donnent vie à certains chefs-d'œuvre d'auteurs tels que La Fontaine, Apollinaire, Kafka, Borges ou Ray Bradbu-



▲ Florence, sculpture « Partir »

ry. Au milieu des années 1980, Folon s'installe à Monaco et commence à assembler et à transformer des objets, ce qui constitue sa première exploration de la sculpture. Toujours avide de nouvelles techniques, il conçoit également des décors de théâtre et d'opéra, des vitraux, des animations, des mosaïques et des céramiques.

Folon et l'Europe

Il n'était pas seulement polyvalent. L'ancien président de la Commission, Jacques Delors, qui le connaissait personnellement, l'a décrit comme un « artiste engagé, toujours en train de se battre pour les bonnes causes ». Parmi ces causes figurait le projet européen. Les premières contributions connues de Folon aux Communautés européennes de l'époque sont des croquis probablement réalisés dans le cadre d'un concours d'œuvres d'art organisé par la Commission pour le pavillon européen lors de l'exposition universelle d'Osaka en 1970. Puis, en juin 1979, à l'occasion des premières élections directes au Parlement européen, il a conçu une affiche portant le slogan L'Europe c'est l'espoir.



Folon est né à Bruxelles il y a 90 ans, le 1er mars 1934. Enfant, il s'intéresse davantage au dessin qu'aux études, ce qui l'amène à l'adolescence à s'orienter vers l'architecture et le dessin industriel. Cependant, après seulement un an, il abandonne l'institut d'arts plastiques et décide de s'installer - en auto-stop - en France en 1955 pour devenir un artiste à plein temps. Il a qualifié ce déménagement de « premier acte d'adulte » de sa vie. Bien qu'il dessine jour et nuit et s'essaie au dessin de presse, sa carrière artistique démarre lentement. Ironie du sort, c'est de l'autre côté de l'Atlantique que son talent est découvert. C'est en 1960, après avoir envoyé une série

En signe de reconnaissance de la part des institutions européennes, Folon a été invité à participer à la 1000ème réunion du Collège des Commissaires en tant qu'invité d'honneur le 21 février 1990, où il a présenté une aquarelle originale intitulée Une aube pour l'Europe. L'œuvre, qui représente un oiseau s'élevant vers un soleil levant rappelant le drapeau européen, symbolise l'ascension de la construction européenne. Elle était destinée à être utilisée dans les années suivantes dans le cadre des campagnes de promotion du marché unique naissant menées par les Communautés. Le président Delors fut apparemment impressionné par ce «cadeau spirituellement somptueux». «Il faut remercier Jean-Michel Folon pour l'attention qu'il a toujours portée à la construction européenne, pour le temps qu'il y consacre, avec toutes ses qualités d'imagination artistique et de sens esthétique. Nous avons maintenant un symbole que nous pourrions utiliser à l'avenir et qui donnera un peu d'esprit à notre travail par ailleurs technocratique», a-t-il déclaré. Mais l'engagement de Folon dans les thèmes européens ne s'est pas arrêté là. Il a également créé des affiches pour l'Année européenne du patrimoine architectural en 1975 et l'Année européenne de l'environnement en 1987, ainsi qu'une campagne contre le racisme dans les années 1990.

Les dernières années

Plus tard dans sa vie, il s'est pleinement consacré à la sculpture. Inspirées par l'art tribal, ses sculptures se concentrent sur la forme humaine et reprennent les thèmes de ses dessins et illustrations antérieurs. L'une de ses figures emblématiques



© EUROPEAN COMMISSION 1990

se trouve sur la plage de Knokke, en Belgique. Il s'agit d'une sculpture en bronze d'un homme assis portant un chapeau et un long manteau, qui est submergée à chaque marée haute et qui porte bien son nom : La mer, ce grand sculpteur. Vers la fin de sa vie, il a créé une fondation pour rassembler les œuvres qu'il avait conservées tout au long de sa carrière artistique. Elle ouvre ses portes en 2000 dans une ancienne ferme du pittoresque domaine du château de La Hulpe, avec une scénographie conçue par l'artiste lui-même. Au cours de l'été 2005, quelques mois avant sa mort, la ville de Florence a accueilli la dernière grande rétrospective de son œuvre. À la suite de cette exposition, une douzaine de ses sculptures ont été offertes à la ville qu'il a toujours adorée. Elles sont aujourd'hui exposées à différents endroits de la ville toscane, créant ainsi le plus grand musée en plein air de ses sculptures.

Jean-Michel Folon est décédé à l'âge de 71 ans à Monaco en octobre 2005. ■

Un musée en pleine nature

La Fondation Folon est située à 20 minutes de Bruxelles, au cœur du Domaine régional Solvay. Cet écrin de verdure de 227 hectares est bordé par la forêt de Soignes. Folon en a imaginé le parcours dans une scénographie originale, poétique et interactive composée d'installations, de jeux de lumière, de musique et d'effets d'optique. Les quinze salles d'exposition présentent ses créations emblématiques parmi les encres, aquarelles, peintures, gravures, affiches, objets, sculptures ... Ces quelque 350 œuvres permettent de découvrir la richesse du travail d'un artiste multidisciplinaire. Le musée de la Fondation Folon est ouvert tous les jours du mardi au dimanche.

<https://fondationfolon.be>

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef

Hans Torrekens, un guide touristique passionné



Notre ancien collègue Hans a toujours eu l'esprit curieux et le goût de la découverte. Fraichement pensionné, il s'adonne avec passion à son nouveau métier de guide touristique. A propos l'a rencontré entre deux voyages.

Quel a été ton parcours professionnel durant ta période d'activité ?

J'ai rejoint la Commission européenne en 1995, après avoir travaillé dans le milieu bancaire belge. Ma carrière au sein des Institutions a commencé comme assistant au Service Pensions de la DG ADMIN (devenue la DG HR). J'ai ensuite été invité à rejoindre la Task Force Special Audit Team à la DG ENTR pour investiguer des cas de fraude de subsides européens dans le secteur du Tourisme. Ayant réussi un concours AD, je suis devenu chef de secteur à l'unité RH de la DG JAI. Presqu'en même temps, j'ai été élu président d'une organisation syndicale. Après les élections sociales en 2009, j'ai été élu président du Comité Local du Personnel à Bruxelles. À la fin de mon mandat en 2012, je suis reparti au Parlement européen comme Chef de l'unité Transport à la DG Infrastructures et Logistique. En 2017, la Commission m'a rappelé pour mettre sur pied et gérer un tout nouveau service à l'OIB : les Équipes de Proximité Locale (LPT). En 2019, je suis devenu Chef de l'unité Imprimerie et Distribution au CESE en même temps que président d'une organisation syndicale.

Quelles sont tes activités depuis que tu es pensionné ?

J'avais toujours envisagé de ne pas travailler plus de 40 ans pour pouvoir ensuite devenir

indépendant et faire ce dont j'avais envie mais la crise du Covid-19 en a décidé autrement. J'ai donc rallongé un peu cette carrière, mais sans regrets et avec le plus grand enthousiasme et dévouement pour le projet européen. J'ai pris ma retraite le 1^{er} janvier 2023, après une carrière professionnelle de ... 43 ans. Depuis lors, je suis membre de plusieurs Conseils d'administration (dont Afiliatys) et de Conseils Consultatifs dans ma région du Pajottenland. Je suis également actif comme guide touristique et guide musée freelance. Je m'adonne aussi à plusieurs activités comme le jogging, le vélo, la randonnée, les voyages. Et j'adore profiter d'une bonne table gastronomique de temps en temps. Mais ce qui me plaît le plus, c'est organiser moi-même des voyages.

D'où provient cette passion pour l'organisation ?

Dans les années 1980, nous avons créé avec quelques amis le « Weekendclub » qui consistait en l'organisation de voyages et d'évènements pour des jeunes entre 18 et 30 ans. Cela fut un énorme succès : nous avons comptabilisé plus de 200 membres « fidèles » de partout en Belgique, chaque activité était « sold out » seulement quelques heures après sa publication. Petit à petit, certains amis, dont moi-même, se sont mariés et ont fondé une famille. Début des années 1990, nous avons mis le « Weekendclub » en mode « pause » avec la promesse de le relancer à l'âge de la retraite. Et nous l'avons tenue ! Nous avons réveillé l'organisation qui s'appelle maintenant « Weekendclub+ » où nous avons revu d'anciens membres, ce qui nous encourage à organiser d'autres activités dans le futur.



Comment t'est venue l'idée d'acquérir le diplôme de guide touristique ?

J'ai désiré concrétiser cette idée avec l'objectif d'obtenir ce diplôme avant mon départ à la retraite pour pouvoir ensuite commencer une nouvelle « carrière » comme guide touristique freelance. J'ai fait ma première année d'études au CERIA à Anderlecht et ensuite mon année de spécialisation au CVO Groeipunt à Gand. Depuis juin 2023, j'ai donc une licence officielle délivrée par Toerisme Vlaanderen qui me permet d'exercer ma nouvelle profession dans le monde entier. Mes activités comme guide touristique prennent de l'ampleur. Étant spécialisé dans les voyages vers l'Italie, je me concentre surtout sur ces régions touristiques, tout en restant ouvert et disponible pour toute autre destination dans le monde si une opportunité se présentait. Déjà pendant mes études de guide touristique, j'ai eu l'opportunité de devenir guide à la Maison de l'Histoire européenne, le musée du Parlement Européen à la rue Belliard. J'y accueille mensuellement quatre à six groupes de visiteurs provenant du monde entier pour leur expliquer l'histoire européenne entre 1789 et aujourd'hui.

J'imagine que cette nouvelle activité t'apporte beaucoup de satisfaction ?

Au Musée de l'Histoire européenne, je suis très enthousiaste de pouvoir partager les valeurs européennes avec des visiteurs des quatre coins du monde entre 12 et 99 ans. J'étais et je suis toujours un Européen fier et convaincu, déterminé à convaincre les citoyens venant au musée de l'importance des valeurs démocratiques et des dangers, - voire des menaces, - et des alternatives comme l'extrémisme ou la polarisation de notre société. Il est satisfaisant de constater régulièrement à la fin d'une visite que les visiteurs ont une autre vision de l'Europe et de l'importance de l'UE. La presque totalité semble apprécier mon approche. Comme guide touristique, je prends aussi beaucoup de plaisir à l'étude et à la préparation logistique des voyages de groupes. Pendant les voyages, je coordonne et je chouchoute les participants au maximum. Les remerciements et les retours positifs quant à mes prestations me boostent pour donner le meilleur de moi-même. Les enquêtes de satisfaction réalisées après les voyages sont un excellent baromètre avec, jusqu'à présent, un bilan très positif. J'ai à cœur que chaque voyage représente pour les participants une expérience et un souvenir inoubliable. ■



©CCBY-SA 4.0

Maison de l'histoire européenne
Rue Belliard, 135
1000 Bruxelles
Ouvert 7/7 - entrée gratuite

Acheter le pass musées... | De museumpas kopen...

Si vous voulez :

- ☛ visiter 247 musées gratuitement toute l'année
- ☛ vous rendre aux plus belles expositions
- ☛ obtenir des réductions dans les boutiques des musées
- ☛ ou des conseils sur ce qui se passe dans les musées



Indien jij wil :

- ☛ gratis 247 musea bezoeken, het hele jaar door
- ☛ de mooiste tentoonstellingen meepikken
- ☛ korting in museumshops krijgen
- ☛ of museum tips over wat je echt niet mag missen

Vous pouvez obtenir un pass musées valable toute l'année au prix de 59€. Vous pouvez aussi l'offrir en cadeau à quelqu'un et lui procurer ainsi une année de belles découvertes culturelles. Disponible sous forme d'app pour smartphone ou de pass à glisser dans le portefeuille.

Jij kan de museumpas kiezen, het hele jaar geldig, voor 59€. Jij kan ook iemand blij maken met een jaar vol culturele ontdekkingen. Beschikbaar als smartphone app of als pas in de portemonnee.

museumpassmusees.be

C'est horrible

par **Ambroise Perrin**
Entré au Parlement européen
en 1991, porte-parole du
Groupe socialiste. Pensionné
depuis 2018.



Quand il est revenu, c'était de Tambov et si on lui demandait, distraitemment, alors c'était comment, il répondait, c'était horrible. Et il ne disait rien d'autre. Il avait oublié les promesses qu'on lui avait faites pour y aller, deux ans auparavant. Il avait fait un trajet de trois mois pour revenir. Libéré par accident, ou par hasard, pris en charge par les Américains, ou les Anglais, il avait 19 ans, en paraissait 40 et ne pesait pas plus qu'un gamin de 12 ans. Puis la Croix-Rouge, puis des kilomètres à pied, puis un camp de transit et un hôpital, puis des wagons vers le sud, des pays qu'il devinait, l'Iran, la Palestine, puis l'armée française, il était trop malade pour s'y joindre, et un bateau, un centre de tri, un camion, des trains, l'arrivée dans le village, personne ne l'attendait, ah tu es là toi, avait dit une voisine.

Il ne parlait pas, mais la nuit parfois il hurlait dans son sommeil, le matin il ne se souvenait de rien, on comprenait, on disait, c'est la guerre qui remonte.

Comment parler des camps ? Il a répété simplement, c'était horrible, sa mère aussi disait « mais c'est horrible » quand les tomates commençaient à pourrir à la cave.

Parfois, une mère se déplaçait pour lui demander des nouvelles de son fils qui était parti à 17 ans comme lui. Comment raconter que l'on ne connaissait même pas les noms de ceux qui mouraient à côté de soi, s'ils avaient réussi à se faire faire prisonniers par les Russes. Quand un Alsacien désertait l'armée allemande, il pouvait tomber sur des soldats soviétiques qui exécutaient aussitôt leur prisonnier d'une

balle dans la nuque. Et il avait vu ensuite comment ils passaient avec leurs blindés sur les cadavres de leurs ennemis, pour en faire une masse de chair, d'os et de sang, nourriture pour les corbeaux, les renards et les loups.

Pendant plus de 40 ans il n'a rien raconté. Il faisait bien partie d'une association « d'anciens » mais personne ne voulait parler. Quelques uns ont écrit des livres, d'autres ont été interrogés par des journalistes, on leur a demandé leur avis sur Oradour et le procès de Bordeaux ; plus tard ils ont été invités par des lycées pour rencontrer des élèves. Un gamin lui a demandé s'il avait vu Hitler. Un autre si on courait vraiment vite quand on avait peur. Il comprit un jour que la classe confondait le film Spartacus qui était passé la veille à la télé avec la Seconde guerre mondiale.

Alors il a continué à vieillir, ce qui était de fait un exploit qui l'étonnait tous les jours ; à la retraite il s'est mis à ne rien faire, et il ne faisait rien ; autour de lui tout le monde avait oublié la guerre et lui le soir quand il se disait tiens je n'y ai pas pensé aujourd'hui, il y pensait toute la nuit.

Avant de mourir il demanda au curé si les horreurs qu'il avait faites en tant que soldat dans les Einsatzgruppen en Ukraine, il aurait dû s'en confesser, et que l'on écrive sur sa tombe, au village, « c'était horrible ». ■

Texte du blog d'Ambroise Perrin,
AFP Ambroise-Fiction-Pressé.

En vain, d'Alsace ; épisode 76.

<https://afp-ambroise-fiction-pressé.com/>

Il y a 80 ans, la Bataille des Ardennes ...

Je n'ai malheureusement pas pu participer à l'excursion à Bastogne organisée les 5-6 novembre dans le cadre du 80ème anniversaire de la Bataille des Ardennes. J'aurais pourtant beaucoup voulu me joindre à vous car je suis originaire de la région: je suis née à Houffalize, dans la maison de mon grand-père, Paul Verheggen, qui, à un moment donné, s'est retrouvé à être le seul médecin à exercer son art à cet endroit pendant la guerre. Je désirerais partager avec les lecteurs d'Apropos des extraits d'une longue lettre qu'il a écrite vers la fin de la guerre. C'est un témoignage à vif de la situation catastrophique qui prévalait dans cette région. Il me semble qu'il est important d'entendre ce genre de récit, surtout en cette période si troublée. Les personnes de notre génération en sont bien conscientes : la guerre n'est pas un jeu. Si seulement de tels témoignages pouvaient éveiller la conscience de certains, ce serait déjà une victoire.

« Franchement nous pouvons, cette fois surtout, remercier Dieu de nous avoir épargnés car l'épreuve a été tout ce que l'on peut appeler de terrible. On peut dire que nous avons vécu une quinzaine de quelque chose qui doit singulièrement ressembler à l'enfer. Vous ne vous faites pas d'idée de ce qu'ont été ces jours de bombardements continuels où toutes les meilleures caves cédaient. D'Houffalize, il ne reste rien si ce n'est des pans de murs branlants et des tas de décombres. Les Américains qui voient la ville sont tous d'avis que c'est pire que toutes les villes de Normandie. D'ailleurs, ce qui est plus démonstratif, c'est le nombre de

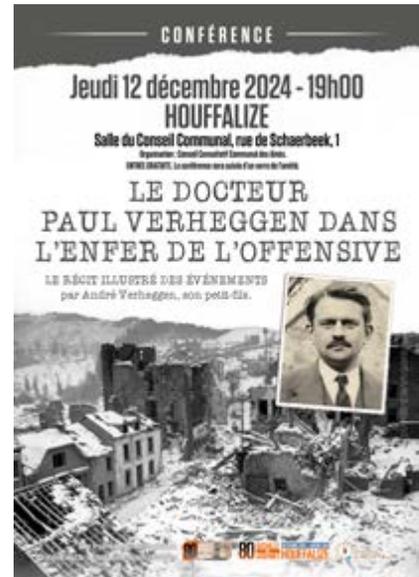
victimes: 180 tués sur 1300 habitants, cela fait un sur sept.

Le lendemain de Noël a été terrible. Bombardements continuels où, entre autres, la maison de mes beaux-parents a été incendiée. Entre les diverses vagues, l'on s'échappait pour aller secourir les blessés et notre cave en était encombrée. Tout Houffalize semblait anéanti et l'on pensait la chose terminée ... Ce n'était qu'un commencement. Tandis que je m'étais risqué à monter au rez-de-chaussée de l'hospice pour soigner, en pleine lumière, un blessé, un nouveau bombardement survint et une bombe de gros calibre tomba dans la cour. Tout était noir et tout le monde suffoquait. Alors on s'est aperçu que l'hospice flambait, plusieurs poêles s'étaient renversés. Le long escalier, qui conduisait de la cave au dehors, était encombré de débris et surtout une lourde porte de fer était arrachée et s'était coincée de travers. Nous avons pu dégager néanmoins quelques vieux qui s'étaient réfugiés, puis, l'incendie devenant trop violent, nous avons dû y renoncer. Je suis enfin arrivé à ouvrir la porte principale par où j'ai fait sortir quelques personnes, ensuite j'ai dû me sauver, les flammes arrivant au-dessus de moi. L'hospice n'était qu'un immense brasier et des vieux restaient encore dans les caves, dont tante Titine. Nous avions l'impression qu'elles allaient être comme des pains dans un four.

Le soir venu, nous sommes retournés à l'hospice où l'incendie se calmait enfin. Tout était à peu près brûlé. Je vous assure que pour sortir les infirmes ça n'a pas été tout seul. Les vieilles se lais-

Georgette Verheggen

Ancienne traductrice au Centre de traduction de Luxembourg, pensionnée depuis 2019



saient tomber sur leurs genoux et refusaient de monter plus haut, d'autres se laissaient rouler, nos bras mouraient et pourtant il fallait se presser car des matériaux tombaient encore en flammes dans l'escalier. Nous les avons ensuite conduites dans une cave voûtée mais, après la chaleur, c'était la gelée qui s'acharnait sur les pauvres vieux car la cave fermait très mal. Nous sommes allés ramasser quelques brins de paille gelée pour boucher les ouvertures. Nos vieux grelotaient sur la paille. Les jours suivants se sont passés pour moi dans cet abri, avec de rapides sorties, lors des accalmies et à la nuit tombante, pour soigner les blessés. C'est surtout le bombardement du 6 janvier qui a été le plus meurtrier : une vraie pluie de bombes de tout calibre. L'abri où se trouvait l'hospice a cédé, engloutissant 70 victimes. Tante Titine a été identifiée; elle a été enterrée provisoirement dans le caveau de mes beaux-parents.» Docteur P. Verheggen, 12 février 1945. ■

POÉSIE

Begegnung

Die Augen sind die Spiegel der Seele
Als ich in ihre Tiefen blickte
Da wußte ich, es war zu spät
Schon war ich Dein!
Und fühlte mich zuhause
Jedoch, es trennten uns Zeiten
Deine Seele hielt dem nicht stand
Und schon zerriss das zarte Band
Das sich zwischen uns befand
Ja, es braucht Mut, zu widerstehen
dem wie uns die andern sehen
Jedoch bleibst Du in meinem Herzen
Eine Erinnerung mit Schmerzen
Ein Funke, am Beginn verglüht
Eine Blume, die nie blüht.

An Wien, Stadt der Musik

Du hast mich zum Schwingen gebracht,
Das Klingen vollbracht
in mir
Ich hab gesungen, gelacht,
Nach dunkelster Nacht
mit Dir
Nun bin ich endlich erwacht
Und sage ganz sacht
zu Dir:
Es ist ein Feuer entfacht,
Ich spür der Flammen Macht
in mir.

Brigitte Pretzenbacher

Lisières, de Jean Jauniaux

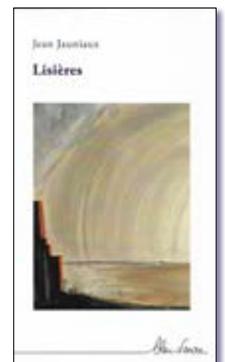
Notre ancien collègue Jean Jauniaux vient de publier son premier recueil de poésie intitulé « Lisières ».

Traducteur et cinéaste de formation, Jean Jauniaux se consacre à l'écriture et aux entretiens. Il a publié plusieurs romans et recueils de nouvelles ainsi qu'un essai littéraire. Il a également écrit de nombreuses contributions à des ouvrages collectifs et plus de 800 recensions de livres. De 2009 jusqu'au décès de son directeur Jacques De Decker, il a été rédacteur en chef de la revue littéraire Marginales. En 2015, il a été élu président du centre belge francophone de l'association mondiale PEN International réunissant près de 150 centres nationaux et régionaux. À ce titre, il a représenté PEN Belgique aux Congrès mondiaux annuels et aux réunions des Comité pour la Paix et Comité des droits linguistiques et de la traduction littéraire. Il a animé de nombreuses rencontres littéraires avec des écrivains venus de différents horizons et, par des actions de sensibilisation, dénonce les atteintes aux libertés dans des pays comme la Turquie, en attribuant le statut de membre d'honneur à des écrivains emprisonnés. Depuis la fin de son mandat (2020), Jean Jauniaux poursuit ces actions en qualité de président honoraire. Il a également enregistré à ce jour plus de 800 entretiens avec des auteurs et autrices de romans, nouvelles, essais, ... Il collabore au supplément « Livres » du journal Le Monde et à différentes revues littéraires.

« J'ai navigué ma vie sous le vent / j'ai dérivé sans vagues / j'ai piétiné les vertiges du silence / j'ai ri de ma propre misère. »

À travers ses évocations sensibles des êtres et des paysages, ou encore la fuite du temps - (...), d'Écaussinnes à Saint-Ideus-bald se dessine ainsi un itinéraire où les chevauchements des sillons et des labours se poursuivront par celui des flots, le bornage villageois par l'appel du vaste océan. (...) Sensible aux couleurs, aux atmosphères, à la nature et aux êtres vivants, la palette de Jean Jauniaux est d'un classicisme libre et élégant. Elle nous peint la vie dans une tonalité douce-amère qui nous en livre l'émouvante vérité. (Éric Brogniet).

Lisières
de Jean Jauniaux
Éditions Bleu d'encre
2024



Jean-Claude Eeckhout (1937 - 2024)

Jean-Claude Eeckhout nous a quittés le 30 août dernier à l'âge de 87 ans. J'ai eu la chance de le connaître peu après mon arrivée au Secrétariat général de la Commission en 1971. C'est d'ailleurs dans ce service qu'il a passé la plupart de sa carrière professionnelle au sein de la Commission, d'abord dans le service des relations avec le Conseil et ensuite en tant que Directeur des relations avec le Parlement européen. Cela suffit à confirmer qu'il était un connaisseur profond des questions institutionnelles et des relations de travail avec les autres Institutions de l'Union. En outre, la relation de confiance qu'il avait établie avec l'ancien Secrétaire général de la Commission, Émile Noël, l'avait amené à créer des relations solides avec l'Institut Universitaire Européen, établi à Florence dans les années Septante, et à devenir successivement le représentant de la Commission dans le Conseil académique de l'Institut.

Comme la plupart de ses compatriotes, Jean-Claude a été un véritable fonctionnaire européen qui exprimait l'intérêt général

de l'Institution dans son comportement et dans ses relations de travail avec ses collègues. Cette attitude allait de pair avec une grande accessibilité qui permettait à tous ses collègues d'établir un contact facile et de bénéficier de ses connaissances et de ses conseils. Malgré ses responsabilités importantes, il n'hésitait pas à répondre à toute question que lui posaient des jeunes collègues. Ses connaissances et ses relations avec beaucoup de hauts fonctionnaires de la Commission étaient mises au service de ses contacts avec tout fonctionnaire de l'Institution. C'est d'ailleurs grâce à ses contacts avec l'Université européenne que j'ai pu passer une année sabbatique à Florence avant ma retraite. Jean-Claude assortissait ses discussions avec ses collègues d'une série d'anecdotes tirées de sa fréquentation d'anciens Commissaires comme Albert Coppé et le Vicomte Davignon. En résumé, il a été pour moi plus un ami qu'un simple collègue de travail.

Paolo Ponzano



André Dubois (1930-2024)

Mon frère cadet, André Dubois, était né à Ixelles le 25 février 1930. Après des études secondaires accomplies en grande partie pendant la guerre 1940-45, il obtint, à l'Université Libre de Bruxelles, les diplômes de docteur en droit et de licencié en sciences économiques et financières. Il accomplit ensuite 15 mois de service militaire comme candidat officier de réserve qu'il termina dans les forces armées belges d'occupation en Allemagne.

Après une courte carrière d'avocat, il entra en 1952 au service juridique du secrétariat du Conseil des Ministres de la CEEA à Luxembourg. En 1955, il fut envoyé à Bruxelles comme membre du secrétariat mis à la disposition de la Conférence Château de Val Duchesse à Auderghem. Sous la présidence de Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, elle avait pour but de négocier les termes des futurs traités de la Communauté Économique Européenne (CEE) et de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (Euratom). André y rencontra de nombreuses personnalités et y retrouva notre père Alexis Dubois, inspecteur général au Ministère des Finances, qui faisait partie de la délégation belge et était un expert douanier reconnu internationalement. Il fut d'ailleurs nommé directeur des problèmes douaniers à la Commission européenne de 1958 à 1968. Tous les deux eurent l'honneur

d'être invités à Rome le 25 mars 1957 pour assister à la signature des traités et figurent sur les photos officielles.

La fusion des exécutifs ramena André à Bruxelles au secrétariat général du Conseil des Ministres où il fut chargé de coopérer avec la Commission à l'adhésion de nouveaux États membres, tels que le Royaume Uni, l'Espagne ou le Portugal. Ensuite comme directeur général chargé des relations avec les pays d'outremer, il assista à la signature de tous les accords passés avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP).

En 1994, après 42 ans au service de l'Union européenne, André décida de prendre sa retraite pour se consacrer davantage à ses 4 enfants et 12 petits-enfants tout en publiant encore quelques articles et en donnant des conférences sur l'actualité européenne. Il avait épousé Annie Dinjeart, fille aînée du directeur général e.r. Joseph Dinjeart, premier président-fondateur de l'AIACE. Il est décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 20 août dernier.

Jean Dubois, ancien directeur (DG IV) à la Commission européenne



L'AIACE Belgique exprime ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches

© Adobe Stock

| NOM & PRÉNOM | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|--------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| ARCULEO Bruno | 18/01/60 | 1/06/18 | 12/09/24 | COM |
| AMBROISE Marie-Jeanne | 4/01/41 | 1/06/24 | 28/06/24 | COM |
| ANOUIL Gilles | 17/06/33 | 1/07/98 | 9/07/24 | COM |
| ARGYRIS Nicholas | 22/03/43 | 1/09/04 | 31/07/24 | COM |
| ASPIGTON Alexander | 14/07/62 | 1/06/21 | 27/06/24 | CJ |
| ATAZ Antonio | 8/06/58 | 1/08/22 | 1/07/24 | CM |
| AVNSO Kitty | 4/02/48 | 1/04/05 | 3/08/24 | CJ |
| AYALA SENDER Ines | 28/03/57 | 1/04/22 | 25/07/24 | PE |
| BABELIOWSKY Tom | 20/01/28 | 1/02/93 | 3/08/24 | COM |
| BACKS Helmut | 26/08/28 | 1/02/91 | 7/04/24 | COM |
| BALI Lena | 12/01/32 | 1/11/11 | 12/08/24 | PE |
| BARONCELLI Laura | 29/01/59 | 1/04/24 | 5/06/24 | CM |
| BARRAL Etienne | 7/05/30 | 1/08/92 | 15/07/24 | COM |
| BELTRAMO Maria | 2/12/29 | 1/12/16 | 14/08/24 | COM |
| BENSCH Alexandra | 5/08/58 | 1/07/22 | 9/07/24 | COM |
| BERTOLO Cleto | 22/01/40 | 1/08/00 | 3/08/24 | COM |
| BERTOZZI-DEL CASTILLO Concetta | 18/03/34 | 1/05/06 | 15/09/24 | COM |
| BESSEGA Lino | 30/09/36 | 1/06/24 | 24/07/24 | COM |
| BIAGIOLI Luciana | 19/03/23 | 1/12/18 | 16/08/24 | COM |
| BLANC Joseph | 17/07/24 | 1/08/89 | 1/08/24 | COM |
| BOTTELIER-BOLOGNESI Maria | 12/03/40 | 1/12/99 | 23/07/24 | COM |
| BOUCART-LAMHAUT Sara | 24/05/31 | 1/04/96 | 26/07/24 | COM |
| BOUTET-GILISSEN Raymonde | 23/10/32 | 1/06/24 | 21/07/24 | COM |
| BRANS Marianne | 29/07/38 | 1/08/98 | 22/06/24 | COM |
| CALLOVI Giuseppe | 19/08/37 | 1/09/02 | 27/07/24 | COM |
| CAMBRON Philippe | 13/07/51 | 1/08/16 | 2/08/24 | PE |
| CARUSO Pietro | 1/08/45 | 1/10/05 | 7/09/24 | CM |
| CASTEL Yves | 25/02/53 | 1/03/18 | 4/09/24 | COM |
| CATTOIR Françoise | 22/08/33 | 1/07/19 | 26/07/24 | COM |
| CHAMIER Michael | 4/02/41 | 1/03/04 | 20/07/24 | PE |
| DANHIER Francis | 26/03/30 | 1/12/92 | 4/07/24 | COM |
| DE BRUYNE Eliane | 18/10/53 | 1/12/11 | 25/07/24 | PE |
| DE MARCHI Giustina | 10/10/36 | 1/06/98 | 20/07/24 | CES |
| DE SMEDT Marleen | 20/10/55 | 1/01/18 | 19/06/24 | COM |
| DELHOUX Brigitte | 4/10/56 | 1/02/16 | 18/09/24 | COM |
| DESMEDT Rudy | 22/11/57 | 1/01/13 | 19/07/24 | COM |
| DI BELLO Domenico | 4/04/30 | 1/05/95 | 30/06/24 | COM |
| DI ROCCO Tiziano | 29/04/55 | 1/05/20 | 19/09/24 | CDR |
| DISPA Françoise | 9/06/35 | 1/08/89 | 15/12/23 | COM |
| DISPENZA Salvatore | 15/09/33 | 1/06/24 | 10/07/24 | COM |
| DOEMER Julie | 14/08/32 | 1/01/12 | 30/07/24 | COM |

| NOM & PRÉNOM | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|-------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| DOMINGUEZ FINGER Cecilia Ines | 7/06/50 | 1/06/19 | 20/08/24 | COM |
| DOOMS Andree | 15/11/49 | 1/12/12 | 9/08/24 | COM |
| DORIA MONTES Antonio | 4/05/59 | 1/12/09 | 26/06/24 | COM |
| DUBART Claudette | 21/10/52 | 1/01/09 | 20/07/24 | COM |
| DUBOIS Andre | 25/02/30 | 1/08/94 | 20/08/24 | CM |
| DUFRANE Freddy | 20/12/43 | 1/07/17 | 2/08/24 | COM |
| DUJARDIN Patricia | 15/05/56 | 1/06/24 | 6/08/24 | COM |
| DULCAMARA Anna Maria | 6/12/38 | 1/12/22 | 9/09/24 | COM |
| DUSCHL Kurt | 23/01/43 | 1/10/23 | 29/08/24 | OHIM |
| EECKHOUT Jean-Claude | 10/02/37 | 1/10/01 | 30/08/24 | COM |
| FEE Derek | 21/07/47 | 1/01/11 | 8/08/24 | COM |
| FELL Rosalind | 13/07/50 | 1/11/09 | 28/06/24 | CM |
| FIORANI Clara | 9/08/36 | 1/09/01 | 21/07/24 | PE |
| FOIDART Jean | 14/12/47 | 1/04/10 | 2/07/24 | COM |
| FORDHAM Richard | 18/08/46 | 1/04/07 | 14/08/24 | COM |
| FRAELLO Cesarino | 30/11/51 | 1/06/24 | 3/07/24 | CM |
| FRIEMAN Karin | 29/04/54 | 1/08/18 | 1/07/24 | PE |
| FUCILI-DE FELICI Gilda | 15/12/27 | 1/02/02 | 29/08/24 | COM |
| FURCHBRICH Hans | 3/03/25 | 1/04/90 | 10/08/24 | COM |
| GANTES Irene | 3/01/35 | 1/04/99 | 4/08/24 | COM |
| GANZINI Loreto | 6/02/51 | 1/03/16 | 30/06/24 | TRA |
| GASPARINI Roberto | 4/11/55 | 1/05/20 | 27/07/24 | COM |
| GELDERS-DEBOECK Francine | 20/12/28 | 1/12/93 | 22/06/24 | COM |
| GEORGIADES Pierre-Henri | 9/01/49 | 1/07/11 | 3/07/24 | COM |
| GHO Mirella | 21/12/35 | 1/01/96 | 19/11/20 | COM |
| GIANNIOTIS Nicolas | 9/02/48 | 1/10/10 | 17/09/24 | COM |
| GIORGIUTTI Mireille | 21/04/47 | 1/06/24 | 30/06/24 | COM |
| GRAM-JENSEN Poul | 31/08/44 | 1/02/13 | 14/09/24 | CES |
| GRELLI Gianfranco | 21/08/43 | 1/06/24 | 10/08/24 | COM |
| GUTHOERL Ursula | 26/06/36 | 1/10/98 | 7/08/24 | COM |
| HENRIKSEN Anne-Marie | 7/06/49 | 1/03/14 | 30/07/24 | PE |
| HERRING Renate | 28/08/34 | 1/09/94 | 10/03/24 | COM |
| HERZOG Erwin | 10/11/35 | 1/12/00 | 20/08/24 | CM |
| HOEBERECHTS Guy | 18/07/47 | 1/08/12 | 1/09/24 | COM |
| HUBL Walter | 16/12/44 | 1/01/08 | 8/09/24 | CC |
| HULSMANS Mark | 5/12/60 | 1/02/19 | 15/09/24 | COM |
| KORTH - VON BERG Hertha-Luise | 26/07/28 | 1/01/97 | 18/08/24 | COM |
| KÜHNAU Hanne | 18/11/58 | 1/12/23 | 22/07/24 | PE |
| KYRIAZI Evridiki | 4/05/57 | 1/02/18 | 12/07/24 | COM |
| LANDRA-ERNICI Roalda | 16/05/33 | 1/10/72 | 7/07/24 | COM |
| LANDRESSE Gaston | 9/02/44 | 1/04/06 | 10/07/24 | COM |
| LANGER Günther | 14/08/41 | 1/06/24 | 25/07/24 | CM |
| LAZZARI Cecilia | 23/05/42 | 1/01/03 | 9/09/24 | COM |
| LEONARD Marie | 29/10/33 | 1/01/94 | 3/07/24 | PE |

NOUS ONT QUITTÉS

| NOM & PRÉNOM | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|-------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| LINDENBERG Ulrich | 24/01/37 | 1/01/99 | 27/07/24 | CM |
| LOFTUS John | 19/02/40 | 1/01/03 | 18/07/24 | COM |
| LOHMUS Uno | 30/10/52 | 1/11/16 | 7/08/24 | CJ |
| LOPEZ-MENCHERO ORDONEZ Emilio | 6/01/32 | 1/02/97 | 14/07/24 | COM |
| LUBEK Robert | 19/12/32 | 1/06/97 | 8/07/24 | COM |
| MANCINI-GHIGI Vittoria | 16/07/33 | 1/04/04 | 13/08/24 | CJ |
| MARTELLENGHI Mauro | 15/05/44 | 1/05/08 | 26/08/24 | COM |
| MARTIN Helene | 31/12/36 | 1/02/98 | 26/08/24 | COM |
| MAS Aline | 23/10/28 | 1/04/09 | 8/08/24 | COM |
| MATHIOUDAKIS Basil | 2/02/50 | 1/03/15 | 2/08/24 | COM |
| MATTHIAS-WERNER Annette | 24/02/50 | 1/01/13 | 10/07/24 | COM |
| MAZZOCCHI Nino | 9/10/26 | 1/11/91 | 31/07/24 | COM |
| MC GOWAN Denis | 8/08/44 | 1/09/09 | 17/07/24 | COM |
| MERMILLOD-BLARDET Serge | 27/07/52 | 1/06/10 | 12/08/24 | COM |
| MINCH Mary | 9/09/47 | 1/09/12 | 27/07/24 | COM |
| MOCKEL Marie-Antoinette | 1/05/32 | 1/04/94 | 17/08/24 | CJ |
| MONNIGHOFF Michael | 25/11/52 | 1/09/17 | 24/09/24 | REA |
| MORELLI Giampietro | 27/08/29 | 1/09/89 | 11/08/24 | COM |
| MOURUE Francine | 12/05/37 | 1/11/18 | 16/08/24 | COM |
| NIELSEN Thorkild | 8/07/46 | 1/08/11 | 5/09/24 | COM |
| NOEL Brigitte | 11/12/54 | 1/02/15 | 1/09/24 | COM |
| NORDBERG Ulla Veronica | 15/04/50 | 1/03/07 | 30/07/24 | COM |
| OCAKOGLU Akile | 5/09/54 | 1/02/20 | 23/07/24 | COM |
| OLIVARI Ada | 16/12/34 | 1/08/19 | 28/08/24 | COM |
| ORLOWSKI Serge | 12/10/29 | 1/06/94 | 12/08/24 | COM |
| PACCIOTTI Silvana | 18/01/32 | 1/04/16 | 18/08/24 | COM |
| PAPAPAVLOU George | 28/04/51 | 1/01/09 | 4/07/24 | COM |
| PAVAN Reginella | 24/05/28 | 1/06/24 | 27/06/24 | COM |
| PEETERS Christian | 11/03/49 | 1/08/09 | 29/06/24 | COM |
| PHILIPS Raphael | 11/10/57 | 1/01/22 | 12/09/24 | PE |
| PIGNOT Pierre | 22/03/24 | 1/04/89 | 22/08/24 | COM |
| PIGOZZI Maria | 6/03/43 | 1/09/21 | 5/09/24 | COM |
| PLAS Francois | 9/05/38 | 1/06/98 | 6/09/24 | CM |
| POOS Hendrika | 11/09/34 | 1/10/99 | 29/06/24 | COM |
| PORTA Rosella | 23/01/41 | 1/07/01 | 23/09/24 | COM |
| PRANGE-ECKELMANN Rosemarie | 27/12/23 | 1/07/99 | 10/09/24 | COM |
| PRIGNON Desire | 7/04/47 | 1/04/89 | 9/07/24 | PE |
| RANDAZZO Dorina | 22/03/48 | 1/11/14 | 22/04/24 | CM |
| ROHMER Raymond | 21/11/51 | 1/10/14 | 13/07/24 | PE |
| ROSSI Luigi | 3/01/40 | 1/02/06 | 26/08/24 | COM |
| ROSSITTO Anita | 19/06/62 | 1/11/22 | 17/08/24 | CDR |
| RUIU Pietrino | 31/07/44 | 1/08/09 | 9/09/24 | PE |
| SATORI-DI-MONTE Viviane | 15/03/38 | 1/03/99 | 29/08/24 | COM |

| NOM & PRÉNOM | DATE DE NAISSANCE | DATE DE PENSION | DATE DE DÉCÈS | INSTITUTION |
|--|-------------------|-----------------|---------------|-------------|
| SCHANZ Arthur | 2/03/29 | 1/02/92 | 26/06/24 | COM |
| SCHNEIDER BOHN Inge Lore | 24/10/28 | 1/02/17 | 24/07/24 | CM |
| SCIUTO Francesco | 19/06/33 | 1/01/94 | 19/07/24 | COM |
| SEVILLANO FDEZ DE BOBADILLA Concepcion | 6/08/60 | 1/02/22 | 19/09/24 | CM |
| SHIELS Kirsty | 15/08/69 | 1/01/01 | 29/06/24 | COM |
| SILVER Irene | 28/05/23 | 1/10/12 | 9/08/24 | COM |
| SLAETS Elaine | 4/06/43 | 1/06/24 | 3/06/24 | COM |
| SLOOTMAN Everardus Johannes | 23/10/57 | 1/11/23 | 15/07/24 | PE |
| SMART Adrian | 5/06/55 | 1/04/17 | 22/06/24 | COM |
| SOHIER Marc | 8/11/27 | 1/06/90 | 27/06/24 | COM |
| STAL-DE JONG Grada | 19/11/36 | 1/09/24 | 15/09/24 | COM |
| STRUYS Gerda | 25/10/50 | 1/11/15 | 25/05/24 | PE |
| SUNNEN Robert | 14/07/31 | 1/11/92 | 27/06/24 | COM |
| TARANTO Alessandra | 19/04/66 | 1/12/19 | 12/09/24 | COM |
| TASCO Antonio | 5/07/35 | 1/08/00 | 29/07/24 | CM |
| THOMASSEN Lambertine | 22/03/38 | 1/11/16 | 15/08/24 | COM |
| THORHAUGE Helga | 18/05/48 | 1/10/11 | 6/07/24 | COM |
| TOFT Lise | 25/01/47 | 1/02/08 | 6/08/24 | COM |
| TOUITOU Nora | 8/09/36 | 1/10/01 | 11/09/24 | COM |
| VALENTE Amedeo | 9/04/46 | 1/05/11 | 9/09/24 | CM |
| VAN DE SANDE Alan | 4/07/51 | 1/06/16 | 17/09/24 | COM |
| VAN HORSIGH Helene | 1/12/28 | 1/01/94 | 19/06/24 | PE |
| VAN OOSTEN-VAN DUN Theresia | 10/01/27 | 1/11/82 | 14/08/24 | COM |
| VANDEPUTTE Jean-Marie | 7/05/56 | 1/02/17 | 21/07/24 | CM |
| VANDER ELST Huguette | 5/06/37 | 1/03/98 | 20/09/24 | COM |
| VANDERSTEEN Anna | 5/11/37 | 1/08/14 | 5/08/24 | COM |
| VANDERVORST-GREGORIO Carmen | 9/07/49 | 1/01/13 | 9/09/24 | COM |
| VANHOLSBEKE Jacqueline | 15/04/33 | 1/05/94 | 14/08/24 | COM |
| VAUGIN Pierre | 23/08/57 | 1/04/19 | 21/09/24 | COM |
| VAZQUEZ DE CASTRO Elvira | 11/03/56 | 1/01/13 | 14/06/24 | PE |
| VITALI-BIANCHERI Adele | 1/02/31 | 1/11/04 | 3/08/24 | COM |
| VLACHOS Aristeidis | 1/07/44 | 1/08/09 | 17/07/24 | CJ |
| VOCK Karin | 9/05/34 | 1/09/00 | 9/08/24 | PE |
| VON KUMMER Freda | 5/10/33 | 1/05/94 | 28/08/24 | COM |
| VOS Johannes | 14/12/43 | 1/01/09 | 6/08/24 | CM |
| VOUNAKIS Hippocrate | 3/06/48 | 1/07/13 | 14/07/24 | COM |
| WALSCHAP Jacques | 17/08/51 | 1/01/15 | 29/06/24 | COM |
| WEBER Christiane | 19/06/37 | 1/07/01 | 12/07/24 | CJ |
| WEYRICH Georges | 14/11/31 | 1/09/93 | 8/09/24 | COM |
| WILLUMSEN Michael | 7/01/57 | 1/08/21 | 15/07/24 | COM |
| WINTER Raymond | 30/10/37 | 1/06/98 | 28/06/24 | PE |
| WOESTYN Anne-France | 7/08/67 | 1/02/21 | 8/08/24 | COM |
| WYLLIE David | 23/05/33 | 1/06/95 | 22/08/24 | COM |



4 septembre 1944 : Libération de Bruxelles ©IWM-BU508